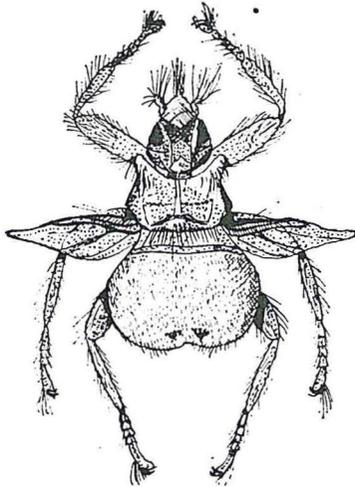


Tome XXVIII

N° 1-2

# L'Entomologiste



Revue d'amateurs

45 bis, Rue de Buffon  
PARIS

Bimestriel

Février-Avril 1972

# L'ENTOMOLOGISTE

Revue d'Amateurs, paraissant tous les deux mois

Fondée par G. COLAS, R. PAULIAN et A. VILLIERS

---

**Adresser les abonnements :** France, **22 fr. 50** par an. Etranger, **24 fr. 50** par an au Trésorier, M. J. NÈGRE, 5, rue Bourdaloue, Paris (IX<sup>e</sup>). — Chèques Postaux : Paris, 4047-84.

**Adresser la correspondance :**

- A — *Manuscrits, impression, analyses d'ouvrages* au Rédact. en chef, A. VILLIERS, 45 bis, rue de Buffon, Paris (V<sup>e</sup>),
- B — *Renseignements, changements d'adresse, expéditions, etc.,* au Secrétariat, M<sup>me</sup> A. BONS, 45 bis, rue de Buffon, Paris-V<sup>e</sup>.

**Si vous demandez un renseignement, veuillez assurer la réponse par un timbre, s. v. p.**

\*  
\*\*

Tirages à part sans réimpression ni couverture : 25 exemplaires gratuits par article. A partir de 50 exemplaires un tirage spécial sera facturé.

\*  
\*\*

Les Auteurs ou les Editeurs désireux de voir leurs ouvrages analysés dans la Revue (entomologie ou histoire naturelle générale) sont invités à en déposer un exemplaire au nom et à l'adresse suivante : P. BOURGIN, 15, rue de Bellevue, 91-Yerres (Essonne).

---

Vignette de Couverture

*Crataerhina pallida* (LATREILLE), femelle (Diptère Pupipare) parasite du Martinet noir (*Micropus apus* LINNÉ).

# L'ENTOMOLOGISTE

(Directeur : Renaud PAULIAN)

Rédacteur en Chef honoraire : Pierre BOURGIN

Rédacteur en Chef : André VILLIERS

Tome XXVIII

N° 1-2

1972

*ENTOMOLOGIE ET PROTECTION DE LA NATURE*

## **L'extermination de la forêt française : l'exemple de la forêt de Fontainebleau**

par J. CHASSAIN et G. RUTER

Pourquoi nous avoir sur tous les tons rebattu les oreilles de l'impérieuse nécessité de protéger la nature, puisque c'est précisément l'année 1970, pourtant officiellement consacrée, comme chacun sait, à la « Protection de la Nature », qui a vu se développer à son paroxysme la plus formidable guerre d'extermination jamais entreprise de mémoire d'homme contre nos forêts françaises, et tout spécialement contre la plus belle d'entre elles : la magnifique Forêt de Fontainebleau, si chère aux habitants de la région parisienne.

Dans quel esprit aux vues étroites a pu germer l'idée de livrer aux outils et aux engins de destruction un joyau unique, non seulement en France, mais également en Europe occidentale, d'une beauté et d'un intérêt incomparables, tant du point de vue touristique que sur le plan scientifique (1).

Quelques années suffiront pour anéantir sans retour l'œuvre magistrale réalisée au cours des siècles par la nature, sans que l'homme s'en mêle !

---

(1) Cf. A. KH. IABLOKOFF : Le massif de Fontainebleau, Parc national de l'Europe occidentale, in « La Forêt de Fontainebleau » (*Trav. des Natur. de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau*, 12, 1955, p. 73-75).

Qui réfléchit, en cette période de pollution à outrance, à la masse considérable d'oxygène respirable dont nous prive l'absurde destruction de milliers de tonnes de feuillages verts ? Assurément pas ceux qui portent la lourde responsabilité de ces dévastations sans précédent dans les annales forestières de notre pays.

Personne n'a jamais contesté la nécessité d'un entretien rationnel et d'une exploitation raisonnable de nos forêts. Mais comment qualifier cette ahurissante politique de la terre brûlée pratiquée, à la surprise et à l'indignation générales, sous couvert de « Régénération forestière », ce qui est un comble !

Nous convions chacun à se rendre sur place, pour constater les effets et l'ampleur des affligeantes destructions réalisées de façon systématique au Bas-Bréau, à la Tillaie, à la Vente des Charmes, à la Fosse à Râteau, aux Ventes à la Reine, le long de la Route de la Génisse, à Erables et Déluge, etc., etc., pour ne citer que ces parcelles, et établir une comparaison entre les magnifiques futaies anéanties et les chétives plantations de Chênes, alignés en rang d'oignons, qui nous sont offertes en remplacement, au Carrefour des Cépées, par exemple.

Quels seront les heureux bénéficiaires de cette vaste entreprise de « Régénération de la Forêt », ou prétendue telle, qui doit se poursuivre des années encore au prix de nouvelles dévastations ?

Aucun des hommes actuellement vivants, cela va de soi... Alors, nos descendants, dans 150, 200 ou même 300 ans ? Car c'est en effet le temps qui serait nécessaire à la reconstitution de la forêt détruite...

Contre toute attente, nos forestiers pratiqueraient-ils une politique à si longue vue, qui préparerait sagement les espaces verts de l'an 2100, ou 2200, pour le plus grand bien de nos successeurs ?

Cela, personne ne le croit sérieusement. Serait-ce alors à des fins purement mercantiles, au nom sacro-saint de la « rentabilité » immédiate, sans souci du lendemain, qu'on procède à ces abattages monstrueux, sans précédent, au risque de tuer la poule aux œufs d'or ? Nos actuels forestiers ne manifesteraient-ils réellement quelque intérêt que pour les arbres débités en stères alignés au cordeau ou réduits à l'état de troncs ébranchés couchés comme de grands cadavres le long des routes forestières ? On se pose ces questions à un moment où l'opinion a été mise en garde contre les méfaits des technocrates.

Mais ce qui, par contre, est indéniable, c'est que, quel soit son âge, aucun des hommes qui vivent de nos jours ne pourra plus jamais jouir du spectacle sans pareil de ces majestueuses futaies de Chênes ou de Hêtres géants au calme impressionnant, qui auront été stupidement sacrifiées au nom d'une hypothétique et lointaine régénération. Cela valait la peine qu'on y réfléchisse, avant de supprimer d'un cœur léger un tel patrimoine.

Bien entendu, le naturaliste attardé qui préférerait le chant des oiseaux au vacarme infernal de la tronçonneuse, cette arme chérie du forestier actuel (2), n'aura qu'à aller se faire pendre ailleurs. C'est bien ce qu'il fera, mais non pas sans protester contre des agissements dont les auteurs porteront la lourde responsabilité aux yeux d'une opinion qui commence à s'en inquiéter sérieusement.

Il faut le crier bien fort, la forêt est un bien national ; elle appartient de ce fait à tous les Français et ne doit pas être traitée comme la propriété personnelle de ceux qui ont pour mission de la conserver, de l'entretenir et de l'embellir, mais non pas de l'exterminer !

Or, il serait trop facile de démontrer que les forestiers actuels ne laisseront à leurs successeurs qu'une forêt amoindrie et incomparablement moins belle que celle qui leur aura été confiée. Alors, chacun a le droit de connaître les causes de ces destructions en chaîne, car les informations diffusées à ce sujet par la presse écrite ou parlée étaient assez tendancieuses pour qu'on doute de leur bien-fondé réel.

Pour citer un exemple, comment trouver une justification valable à l'abattage de l'imposant Chêne Maquisard, qui s'élevait au croisement de la Route Ronde et de la Route de la Plaine de la Haute Borne ? Il était pourtant en parfait état (une très petite cavité interne observée sur la souche après abattage) et ne gênait en rien la circulation. De plus, on pouvait le croire efficacement protégé par l'écriteau qui le désignait à l'admiration du promeneur.

Comment excuser les dévastations qui, après tant d'autres, menacent à bref délai les splendides futaies du Gros-Fouteau, ce véritable sanctuaire qu'on pouvait croire intouchable ! Beaucoup d'arbres y portent déjà la marque inéluctable de leur prochain abattage.

---

(2) Une certaine marque de tronçonneuse a été qualifiée de « Reine des Forêts » par une affiche publicitaire ; curieuse reine, en vérité, que celle qui extermine ses sujets !

Il va de soi que, du point de vue de la faune, le bilan est désastreux. Sans parler des Cervidés et des Sangliers que le vacarme des tronçonneuses — devenu le bruit de fond de nos forêts — a écartés de maints secteurs, on peut regretter qu'au moment même où les enfants de Fontainebleau étaient conviés à mettre en place dans la forêt des abris destinés à la protection des oiseaux (hiver 1969-70), les services forestiers faisaient détruire par le feu, de façon systématique, les « chandelles » creuses de Chêne abondamment couvertes d'un Lierre épais, qui étaient restées en place après l'abattage des Chênes magnifiques qui ornaient le Bas-Bréau.

Attisées par l'intérieur évidé de ces « chandelles », qui formaient tirage, les flammes détruisaient sans rémission les innombrables refuges de Rapaces nocturnes, d'Ecureuils et de tout un monde de Chiroptères, alors en état d'hibernation et par là-même des plus vulnérables.

Quel acharnement dans cette lutte sans merci engagée contre tout ce qui vit à l'état de nature ! Mais, en toute loyauté, il faut bien reconnaître que les actuels forestiers — sinon les anciens — ne cherchent pas à dissimuler leur franche hostilité à tout ce qui touche de près ou de loin à la « Protection de la Nature » ; il est impossible de l'ignorer car ils le répètent à l'envi, comme une leçon apprise ou, mieux, comme un dogme.

Beaucoup de forestiers de l'ancienne école, dont la race est malheureusement, elle aussi, menacée d'extinction à bref délai, manifestent par contre une opinion très différente, mais ils n'y peuvent rien.

Plus encore que pour les mammifères et les oiseaux, c'est pour la faune entomologique que le bilan des destructions en cours s'avérera le plus catastrophique et, à ce propos, nous marquons notre surprise d'avoir pu lire, dans une feuille amie qui, cependant a constamment mené le bon combat pour s'opposer aux dévastations actuelles, un article publié par M. P. DOIGNON <sup>(3)</sup> et qui, sur la foi d'informations erronées, tend à minimiser, sous l'angle faunistique, l'importance des abattages massifs auxquels nous assistons, du fait d'une prétendue dégradation irréversible, et purement *naturelle*, du milieu, indépendamment de toute interven-

---

(3) *Bull. Ass. Natur. Vallée du Loing et Massif Fontainebl.*, 47, 9-10, 1971, p. 95.

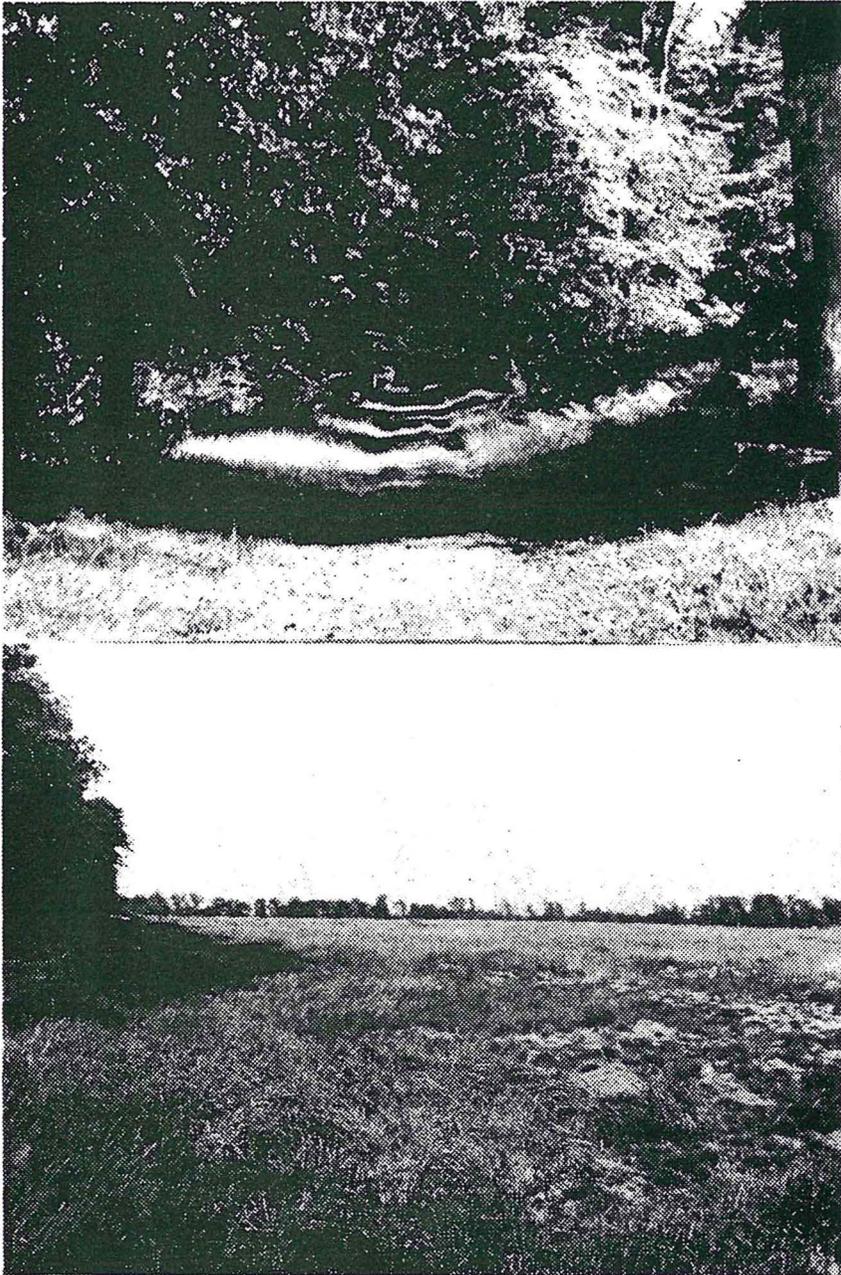


Fig. 1 et 2, autour du carrefour du Cabinet de Monseigneur. — En haut, en se tournant vers l'Est, la forêt telle qu'elle était. — En bas, vers le Nord-Ouest, le même type de forêt après les travaux de « régénération »... (Clichés A. VILLIERS).

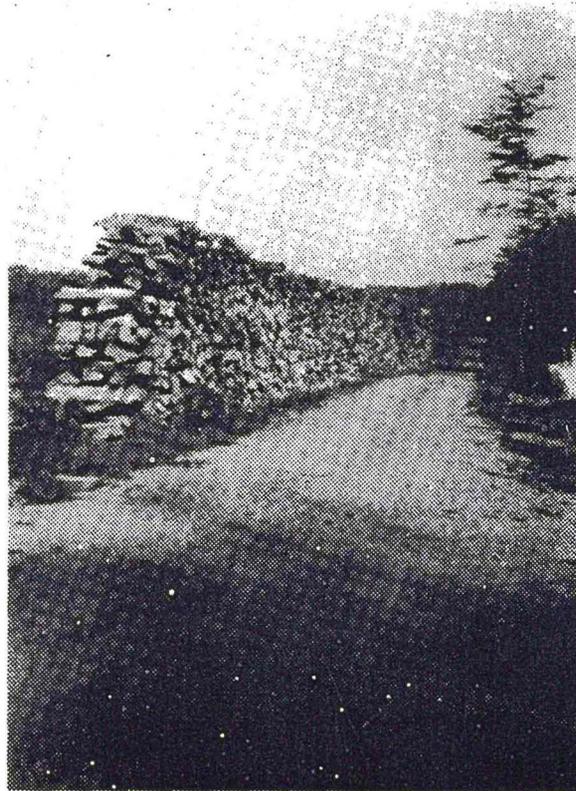
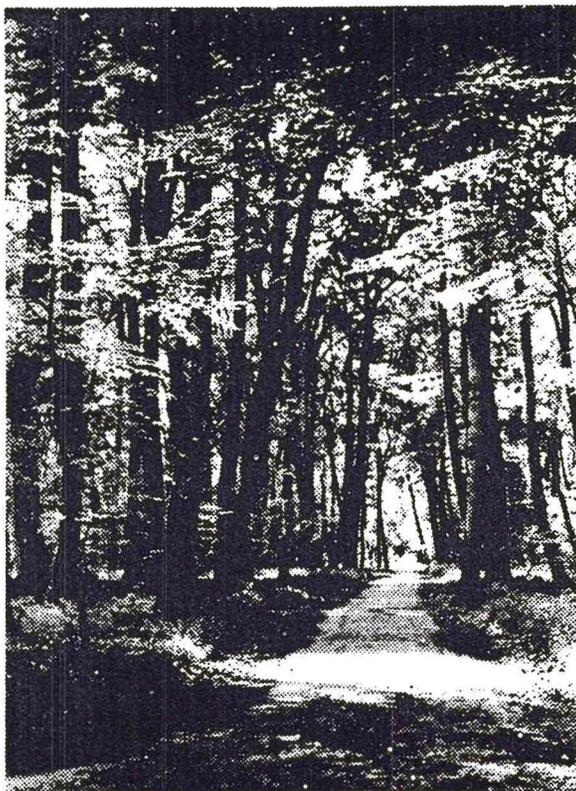


Fig. 3 et 4, le secteur de la Tillaie. — A gauche, la route de la Tillaie telle que nous l'avons connue (Cliché A. IABLOKOFF). — A droite, ce qu'en ont fait les tronçonneuses... (Cliché J. CHASSAIN).

tion humaine, ce qui revient à dire qu'il n'y a rien à regretter puisque la faune n'existe plus, quelle s'est éteinte d'elle-même, dans les lieux considérés.

Nous extrayons de cet article les passages suivants, concernant « les Vieilles Ecorces, Bas-Bréau, Gros-Fouteau, Tillaie, Ventes-à-la-Reine » ... « Leur matière vivante est maintenant à bout de souffle, il n'est actuellement pour s'en convaincre que de parcourir le Gros-Fouteau : le milieu se dessèche, se délabre jusqu'au cœur des chablis hier encore assez frais pour entretenir... l'entomofaune que l'on cherchait à protéger en laissant les arbres évoluer à terre jusqu'à complète désagrégation. Le sol se « latérise », devient compact et abiotique... Les inventaires flori — et faunistiques effectués voici vingt ans témoignent d'une richesse aujourd'hui historique. C'est une évolution irréversible. Le milieu se meurt... ».

Du point de vue entomologique, nous nous élevons avec force contre ces affirmations, d'une bonne foi certaine mais d'une inexactitude flagrante, et nous regrettons vivement, en raison de « l'eau qu'elle apporte au moulin » des destructeurs, que M. DOIGNON n'ait pas puisé ses informations à meilleure source. En effet, non seulement la faune entomologique des parcelles en cause ne s'est nullement appauvrie au cours des dernières décennies mais elle témoigne, bien au contraire, d'une richesse et d'une prospérité égales à celles du passé, après avoir été, il faut l'admettre, exploitée d'une façon un peu excessive par les entomologistes parisiens — dont l'un de nous (G. R.) faisait partie — vers les années 1935-36.

Tel est notamment le cas, pour citer un exemple, de l'Elatéride *Limoniscus violaceus*, cette prestigieuse relictte des vieilles futaies d'Ile-de-France, de tout temps considérée comme la grande rareté typique du massif bellifontain. Son peuplement actuel est toujours aussi prospère qu'il y a 35 ans, ce qui n'est en aucune façon l'indice d'une « richesse aujourd'hui historique », pour reprendre les termes de M. DOIGNON.

Bien entendu, cet Insecte d'un intérêt exceptionnel ne survivra pas à la destruction des vieux Hêtres (fût-ce à l'état de « chandelles ») à cavités basses indispensables à son développement ; mais, est-il nécessaire de le dire, de tels arguments laissent le forestier parfaitement indifférent !

Sont également toujours aussi prospères, dans leurs biotopes respectifs, les bonnes espèces signalées par GRUARDET, dans son

catalogue bien connu (4), de même que par notre distingué collègue et ami A. IABLOKOFF, dans toute une série de travaux en majorité consacrés à la forêt de Fontainebleau et dont nous nous bornerons à rappeler ici les suivants : « Ethologie de quelques Elatérides du Massif de Fontainebleau » (5), travail dédié par l'auteur à ses amis les officiers et gardes des Eaux-et-Forêts de la forêt domaniale de Fontainebleau (6) ; « Vestiges d'un Carrefour biogéographique : les Réserves de la forêt de Fontainebleau » (7) ; « Un Carrefour biogéographique, le Massif de Fontainebleau » (8).

Qu'est-il advenu de ces fameuses Réserves mentionnées par IABLOKOFF et autrefois constituées à grand'peine grâce à l'esprit compréhensif des forestiers de l'ancienne école ?

Il n'en reste pratiquement rien ; il n'est pour s'en rendre compte qu'à lire le Bulletin du seul groupement (9) (déjà cité plus haut) qui ait vraiment consacré toutes ses forces à tenter d'en maintenir l'existence, au prix d'une lutte de tous les instants.

Mais revenons à l'inventaire de la faune coléoptérologique réalisé par GRUARDET dans son Catalogue ; depuis 1965, nous pratiquons été comme hiver, en forêt de Fontainebleau, des recherches entomologiques destinées précisément à compléter ledit catalogue et nous avons déjà réuni à ce sujet un faisceau d'informations d'un intérêt certain, comportant un nombre appréciable de nouveautés pour la faune bellifontaine.

Les résultats de nos recherches seront publiés dans un prochain fascicule de *L'Entomologiste*. A vrai dire, cette publication nous semble un peu prématurée, en raison des délais nécessités par certaines déterminations mais nous courrions le risque, en la différant plus longtemps, de citer un nombre appréciable d'espèces à titre posthume.

Indépendamment des Coléoptères, nous croyons d'autre part devoir signaler la capture à différentes reprises d'un rare et intéressant Mécoptère : *Boreus hyemalis* L., hôte des vieux troncs

(4) GRUARDET : Catalogue des Insectes Coléoptères de la Forêt de Fontainebleau, 1930 et *Supplément*, 1932, publiés par l'Assoc. des Natur. de la Vallée du Loing.

(5) Sujet de thèse, *Mém. Mus. nat. Hist. natur.*, 1943, 18, 3.

(6) C'est également là un vestige des temps révolus.

(7) In *C. R. Séances Soc. Biogéogr.*, 1950, 233, pp. 50-56.

(8) Publié, avec l'aide du Centre nat. Rech. scientif., par la Soc. d'Edit. Enseign. supér., 1953.

(9) Il s'agit, bien entendu, de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau, qui tient ses assises à Fontainebleau.

moussus couchés sous la haute futaie et dont l'adulte apparaît très curieusement en plein hiver. Nous l'avons capturé au Gros-Fouteau, à la Tillaie (aujourd'hui en partie détruite) et à la Vente des Charmes (aujourd'hui détruite). Comme tant d'autres, cette véritable relict est vouée à bref délai à une extinction totale et définitive. Amen !

Pour terminer malgré tout sur une note empreinte d'un peu de poésie, nous ne résistons pas au plaisir de reproduire ci-après le texte d'un conte chinois qui nous est communiqué par notre collègue et ami R. WEIDNER <sup>(10)</sup>.

#### Prière de la Forêt

Homme !

*Je suis la chaleur de ton foyer par les froides nuits d'hiver, l'ombrage  
ami lorsque brûle le soleil d'été,  
Je suis la charpente de ta maison, la planche de ta table,  
Je suis le lit dans lequel tu dors et le bois dont tu fais tes rames,  
Je suis le manche de ta houe et la porte de ton enclos,  
Je suis le bois de ton berceau et de ton cercueil.  
Ecoute ma prière : ne me détruis pas !*

(J. C., 33, rue de la Justice, 91 - Montgeron,  
G. R., 31, rue de Provence (C. 1),  
91-Savigny-sur-Orge)

---

### Nouvelles notes sur les Curculionides de Corse (Col.).

par J. PERICART et G. TEMPERE

---

Un séjour en Corse, en mai 1955 (PÉRICART, 1956), avait permis à l'un de nous une importante récolte de Curculionides, dont certains étaient nouveaux pour l'île. La biologie de diverses espèces avait pu être précisée, notamment celle de *Sibinia seriata* DESBR. (PÉRICART 1958).

---

(10) Conte gravé en caractères chinois sur une plaque de granit située à l'entrée d'une grande forêt de la chaîne annamitique, près de Dalat. Il faut peut-être y voir également un vestige du passé !

Depuis cette époque, nous avons pu l'un et l'autre effectuer séparément d'autres investigations en Corse, une première fois durant le mois de juin 1961 (J. P. seul), une seconde fois pendant cinq semaines en juillet-août 1963 (G. T. seul) <sup>(1)</sup>. Le matériel récolté et les observations consignées durant ces deux nouvelles prospections justifient la présente publication, qu'il nous a paru intéressant de rédiger en commun vu l'unité du sujet et la proximité dans le temps des deux séries d'observations.

Suivant un plan identique à celui de la première publication rappelée ci-dessus, nous mentionnerons dans un premier paragraphe les espèces que nous croyons être nouvelles pour la Corse ou qui l'étaient lors de leur capture. La seconde partie concernera des espèces déjà connues de l'île, mais sur lesquelles nous pouvons apporter des précisions (localités, écologie...) plus ou moins importantes. Un troisième paragraphe sera consacré aux espèces corses du genre *Smicronyx*, particulièrement étudiées par l'un de nous (J. P.). Une quatrième partie, enfin, indiquera quelques modifications à apporter à la publication PÉRICART (1956).

### I. Espèces nouvelles pour la Corse

*Strophomorphus porcellus* SCHÖNH. Plaine orientale : Cateragio, sous une pierre, 1 ex. (J. P.).

*Conorhynchus brevisrostris* GYLL. Assez abondant dans une sansouire à l'embouchure du Tavignano (côte orientale) ; indifféremment au pied des *Salicornia* et des *Suaeda fruticosa* L. La larve ronge les racines de ces Chénopodiacées (J. P.)

Il est à remarquer que *C. conicirostris* OLIV., espèce voisine, a été signalé de Corse par DAMRY. Cette indication n'a, semble-t-il, pas été confirmée (Cf. HOFFMANN, 1950). La citation de DAMRY se rapporterait-elle à *C. brevisrostris* ?

*Lixus flavescens* BOH. 3 ex., dans la même station que l'espèce précédente, au pied de *Suaeda* (J. P.).

*Lixus acicularis* GERM. Algajola, 1 ex. ; Porto-Vecchio, 1 ex. (G. T.).

*Bagous lutulentus* GYLL. Marais près de Porto-Vecchio, au bord d'un fossé rempli d'eau, 2 ex. (J. P.).

---

(1) Ici, comme dans la suite de cette note, les initiales (J. P.) et (G. T.) précisent l'auteur des observations ou captures mentionnées.

*Curculio venosus* GRAV. Costa (N-W de l'île) sur un Chêne à feuilles caduques, 1 ex. (G. T.).

*Nanophyes brevis* BOH. ssp. *fallax* REY. Côte orientale : Biguglia ; Aleria ; Calzarello ; Porto Vecchio ; par individus isolés, en fauchant *Lythrum salicaria* L. (G. T.). Signalé d'autre part, de Porto-Vecchio, par L. SCHAEFER, 1964.

*Nanophyes helveticus* TOURN. Espèce naguère encore généralement confondue avec *N. nitidulus* GYLL. Signalée de Corse, dans sa révision du genre, par L. DIECKMANN, 1963. Elle y semble, en effet, assez répandue, sur *Lythrum salicaria* L. : Caldaniccia ; Tallone ; Aleria ; Calzarello. (G. T.) (2) ; Ajaccio, 1955, 2 ex. (J. P.).

*Gymnetron netum* GERM. Marais le long de l'étang de Biguglia, sur *Linaria* sp. (J. P.). Venzolasca, 1 ex. (G. T.).

*Rhynchaenus quercus* L. Vivario, sur un petit Chêne à feuilles caduques, 1 ex. (J. P.). Costa ; Speloncato ; Calenzana, sur Chênes, quelques ex. (G. T.).

*Rhamphus oxyacanthae* MARSH. Evidemment non signalé de Corse, parce que confondu avec *R. pulicarius* HBST. Col de Prato ; Novella ; sur *Crataegus monogyna* JACQ. Costa, sur *Prunus spinosa* L. (G. T.) (3).

*Smicronyx nebulosus* TOURN. Voir plus loin.

*Apion (Oxystoma) pseudocerdo* DIECKMANN. Espèce récemment séparée d'*A. cerdo* GERST. par notre collègue de R. D. A. Olmeto, 6 ex. (vus par L. DIECKMANN) ; Altiani, 1 ♂ ; Ghisonaccia, 1 ♂ (G. T.). Il reste à établir si *A. pseudocerdo* ne remplace pas, en Corse, le véritable *A. cerdo*.

*Apion (Ceratapion) scalptum* REY. Altiani, 1 ♀ ; Col d'Ominanda, 1 ♀ ; Algajola, 1 ♀ (G. T.).

*Apion (Ceratapion) alliariae* HBST. Aleria-Cateraggio, 1 ♀ (G. T.).

*Apion (Thymapion) leucophaeatum* WENCK. Novella, quelques individus, au bord d'un ruisseau, sur *Mentha aquatica* L. (G. T.).

*Apion (Protapion) ruficroides* SCHATZM. Bonifacio, 1 ex. (L. DIECKMANN det.) (G. T.).

*Apion (Protapion) pedale* Rey. Ghisonaccia, 1 ♂ (J. P.).

(2) *Nanophyes nitidulus* GYLL. se trouve également dans l'île, mais sur *Lythrum hyssopifolia* L., qui n'y est pas rare : Precajo ; Borgo ; Bravone ; Ghisonaccia ; Solenzara ; Porto-Vecchio ; Bonifacio (G. T.).

(3) *R. pulicarius* HBST. existe bien aussi, en Corse : Vero, bord du Gravone, en battant Saules et Aulnes (G. T.).

## II. Autres espèces ; localités et observations diverses

*Peritelus (Meira) squamulata* REICHE. Espèce spéciale à la Corse. Campana, mousses d'un talus, 1 ex. Aullène, de même, 3 ex. (G. T.).

*Peritelus (Pseudomeira) muscorum* DESBR. Espèce spéciale à la Corse. Aullène, avec l'espèce précédente, 4 ex. (G. T.).

*Peritelus (Pseudomeira) obscurus* SOLARI s. sp. *ferdinandi* STE-CLAIRE DEV. Sous-espèce spéciale à la Corse. Monte Cinto, abondant, vers 2000 m, sur *Genista aspalatoides* LAM. Col de la Vaccia, 1100 m, sur *Genista* sp. 1 ex. (J. P.). Nocario et Campana (en Castaniccia), en nombre en battant les plantes de talus et dans les mousses de ceux-ci (G. T.).

Ces talus, d'Aullène et surtout de Nocario-Campana, qui ont fourni divers *Meira* et *Pseudomeira*, ainsi qu'*Hyperomorphus asperatus* PERRIS, ont une situation caractéristique et apparemment favorable à ces Insectes : orientés au Nord-Est et, au surplus, plus ou moins ombragés, ils reçoivent un minimum de rayons solaires ; de ce fait, les mousses y conservent, même en plein été, une certaine fraîcheur.

*Peritelus obscurus ferdinandi* est certainement le représentant du genre le plus répandu et le plus abondant en Corse, où il ne semble d'ailleurs pas exister de *Peritelus* proprement dits.

*Peritelus (Pseudomeira) insularis* DESBR. Espèce spéciale à la Corse. Nocario et Campana, avec l'espèce précédente, 14 ex. (G. T.).

*Peritelus (Pseudomeira) variegatus* SOLARI s. sp. *caprasiae* SOL. C'est assez récemment que la présence en Corse de cette sous-espèce a été signalée par l'un de nous (PÉRICART, 1963). On ne connaissait alors que deux individus capturés dans l'île : un labellé « Bastia » ; l'autre sans localité précise. Elle a été retrouvée (fin juillet et début août) dans les mousses des talus de Nocario et Campana, ainsi que du col de Prato ; au total une vingtaine d'individus, avec seulement un cinquième de mâles. Cette prépondérance numérique des femelles semble d'ailleurs être un fait général chez les *Meira* et *Pseudomeira*, tout au moins en Corse (G. T.).

*Sitona formaneki* REITT. Côte orientale : Cateraggio, 1 ex. (J. P.).

*Sitona intermedius* KÜST. Cateraggio, 1 ex. ; Solenzara, 1 ex. (J. P.). Bocognano, sur *Sarothamnus scoparius* (L.), 1 ex. ; Vero, rive droite du Gravone, 2 ex. (G. T.).

*Cycloderes canescens* ROSSI. Côte orientale : Bravone, 2 ex. sous des pierres et au pied des plantes, en terrain aride (G. T.).

*Bothynoderes crotchii* CHEVR. Commun dans la même localité et sur les mêmes plantes que *Conorhynchus brevirostris*, cité plus haut (J. P.).

*Pseudocleonus cinereus* SCHRANK. Cateraggio (J. P.).

*Lixus brevirostris* BOH. Porto-Vecchio, marine, 1 ex. (G. T.).

*Lixus umbellatarum* F. Cet Insecte est abondant sur la Grande Fêrula (*Ferula nodiflora* L.). La femelle attaque les tiges pour y déposer ses œufs, et la larve se développe dans ces tiges. Trouvé dans toutes les stations de la plante ; à la fin de mai, dans le Sud (Bonifacio) ; dans le courant de juin dans les zones plus élevées (Lévi ; Piedicorte-di-Gaggio ; Venaco, etc.) (J. P.).

*Lixus curvirostris* CAP. Morosaglia, vers le col de Prato, au bord de la route, 1 ex. ; Cateraggio, arrière-plage, 1 ex. (G. T.).

*Lixus anguinus* L. Porto-Vecchio, en fauchant au bord d'un fossé en lieu humide, 1 ex. (G. T.).

*Lixus punctiventris* BOH. Découvert en Corse en 1955 (PÉRICART, 1956). Retrouvé en 1961 : marais de Biguglia, 2 ex. (J. P.). Cette espèce a été prise aussi à Ajaccio, en 1958, par L. SCHAEFER (SCHAEFER, 1964).

*Lixus vilis* ROSSI. Evisa, 2 ex. Vero, abords du Gravone, 3 ex. (G. T.).

*Pseudorhinus laesirostris* FAIRM. Environs de Cateraggio, sous une pierre, dans un pré, 1 ex. (J. P.). Bravone, sous des feuilles radicales de plantes, en terrain très sec, 2 ex. Bonifacio, sémaphore de Pertusato, de même, 1 ex. Algajola, sous une pierre, toujours en terrain aride, 1 ex. (G. T.).

*Hypera arator* L. Diverses localités, dont Bravone, sous *Spergularia campestris* Asch., plusieurs ex. (G. T.).

*Hylobius transversovittatus* GOEZE. Cateraggio, 1 ex. (J. P.).

*Hyperomorphus asperatus* PERRIS. Genre et espèce spéciaux à la Corse et certainement le plus remarquable des Curculionides qui sont dans ce cas. Forêt de l'Ospedale, dans la mousse au bas des troncs des Aulnes, dans un bois humide, auprès d'un ruisseau, 5 et 6 ex. (J. P. et G. T.) (4). Aullène, 1 ex. Nocarico-Campana, 4 ex.,

(4) Il est à noter que ces mousses n'hébergent pas de *Peritelus*. Le seul autre Curculionide qui s'y trouve régulièrement est *Otiorhynchus guttula* FAIRM.

dans les mousses de talus, en compagnie des *Peritelus* cités ci-dessus (G. T.).

*Anoplus setulosus* KIRSCH. Cette espèce, répandue un peu partout en Corse, sur divers *Alnus*, y est, en réalité, représentée par une sous-espèce distincte de la forme typique continentale, et qui sera prochainement décrite.

*Bagous revelierei* TOURN. Marais non salés de Porto-Vecchio, près de l'embouchure du Stabiacco. Cet Insecte y pullule littéralement. Il semble vivre aux dépens d'*Apium crassipes* FIORI et P. et affectionner particulièrement les endroits où, l'eau s'étant retirée, le sol est desséché et recouvert d'une couche très mince d'*Apium* couchés. Aucun dégât n'est visible sur la partie aérienne de ces plantes (J. P.).

*Chaerorhinus squalidus* FAIRM. Porto-Vecchio, sur un petit *Quercus suber* L. mort sur pied, 2 ex. (J. P.).

*Mesites pallidipennis* BOH. Plage de Cateraggio, sous des morceaux de bois flottés, en nombre. Les individus sont de taille et de coloration variables, mais aucun n'est entièrement brun foncé (v. *therondi* TEMPÈRE), comme on en trouve sur la côte continentale (G. T.).

*Rhyncholus strangulatus* PERRIS. Col de Bavella, 1 ex. (G. T.).

*Rhyncholus gracilis* ROSENH. Bord de l'étang de Biguglia, dans la carie d'un *Populus nigra* L., abondant (J. P.).

*Rhyncholus cylindrus* BOH. Costa, sous écorce de Platane, 1 ex. (G. T.).

*Ceuthorhynchus subfasciatus* CHEVR. Tiuccia, sur *Chrysanthemum hybridum* GUSS., 3 ex. (J. P.). Solenzara, sur la même plante, 6 ex. (G. T.). Sur le continent, cette espèce vit sur *Chrysanthemum myconis* L., dont *C. hybridum* est une forme.

*Ceuthorhynchus molitor* GYLL. Olmeto, 2 ex. ; Solenzara, 1 ex. (G. T.).

*Ceuthorhynchus melanostictus* MARSH. s. sp. *maurus* SCHULTZE. Porto-Vecchio, marais, 3 ex. (J. P.).

*Baris scolopacea* GERM. Côte orientale : Folelli, dans un jardin en friche, sur *Atriplex* sp., 5 ex. Espèce réputée rare en Corse (J. P.).

*Baris corsicana* SCHULTZE. Observé en nombre, ainsi que sa larve, sur *Sisymbrium officinale* L. La larve cause des cécidies au collet et sur la tige de la plante. L'Insecte est abondant, mais paraît très localisé aux environs de Ghisonaccia. D'après A. HOFFMANN,

1954, *B. corsicana* vivrait aussi, dans les Alpes-Maritimes (Ile de Saint-Honorat), sur *Biscutella cichoriifolia* LOIS. (J. P.).

*Baris caerulescens* SCOP. En compagnie de *B. corsicana*, à Ghisonaccia, mais beaucoup plus rare : 3 ex. (J. P.). Bravone, 1 ex. (G. T.).

*Curculio pellitus* BOH. Costa, 1 ex. Speloncato, 1 ex. Sur les Chênes à feuilles caduques (G. T.). Déjà pris par L. SCHAEFER, à Tavera, en 1961, puis 1963 (SCHAEFER, 1964). L'espèce était alors nouvelle pour la Corse.

*Curculio cerasorum* HBST. Bravone, sur *Alnus glutinosa* GAERTN. 1 ex. (G. T.).

*Sibinia meridionalis* Ch. BRIS. Solenzara ; Porto-Vecchio ; littoral, sur *Statice* (G. T.).

*Sibinia arenariae* STEPH. Cateraggio ; Porto-Vecchio, sur *Spergularia salina* PRESL. Pas rare (J. P.).

*Sibinia variata* GYLL. Avec le précédent (J. P.). Bravone ; Porto-Vecchio ; sur *Spergularia* (G. T.).

*Sibinia subtriangulifera* DESBR. Espèce spéciale à la Corse. Environ de Bavella 1 ex. (J. P.). Campana, 1 ex. ; Zicavo, au bord du fossé qui longe la route nationale, au sud du village, au pied de *Sagina subulata* PRESL. v. *revelierei* GÜRKE et de *S. procumbens* L., 6 ex. Il n'est pas douteux que ces petites Caryophyllacées sont, en ce biotope, les plantes-hôtes de l'Insecte, dont la faible taille est bien en rapport avec celle de leurs capsules (G. T.).

*Tychius bicolor* Ch. BRIS. Porto-Vecchio, abondant sur *Melilotus indicus* L. (J. P.). Porto-Vecchio ; Bonifacio ; Saint-Florent (G. T.).

*Tychius curtirostris* DESBR. Algajola ; Col d'Ominanda ; Belgodère ; Nocario ; Ponte-Leccia ; Venzolasca ; Bravone ; par un ou deux individus (G. T.).

*Cionus distinctus* DESBR. Cet Insecte, qui est spécial à la Corse, accompagne *Scrophularia ramosissima* LOIS. dans beaucoup de ses stations : Albertacce ; Evisa ; Porto-Vecchio ; Zicavo ; Col de Prato. Il est remarquable par la promptitude avec laquelle il s'envole, au soleil. Cette aptitude semble inhabituelle dans le genre *Cionus* (G. T.).

*Nanophyes rubricus* ROSENH. Commun, avec *N. hemisphaericus* OL. sur *Lythrum hyssopifolia* L. : Porto-Vecchio ; Cateraggio ; etc. (J. P.). Solenzara ; Calzarello ; Bravone ; dans les mêmes conditions (G. T.).

*Rhynchaenus (Pseudorchestes) persimilis* REITT. Marais de Biguglia, abondant sur *Pulicaria dysenterica* GAERTN. Cela confirme diverses observations faites au sujet de la biologie de cette espèce (DIECKMANN, 1959 ; PÉRICART, 1960) (J. P.).

*Acalles lemur* GERM., f. *setulipennis* DESBR. Commun dans la zone des forêts : Vizzavona, etc. 1 ex. au col de Paglia Orba (Massif du Monte Cinto) à 2000 m, sur un Aulne nain (J. P.).

*Acalles teter* BOH. Forêt de Bavella, en battant au bord de la route, entre le col de Larone et celui de Bavella, 1 ex. (G. T.).

*Acalles dromedarius* BOH. Bonifacio, sur des Chardons indéterminés, 16 ex. (J. P.).

*Orthochaetes insignis* AUBÉ. Col de Prato ; Costa ; Aullène ; dans les mousses, par individus isolés (G. T.).

*Apion (Oxystoma) ochropus* GERM. Novella ; Olmi-Cappella ; une série d'ex. en battant (G. T.).

*Apion (Perapion) curtirostre ilvense* WAGNER. Solenzara, quelques ex. en fauchant *Rumex scutatus* L. (G. T.).

*Apion (Omphalapion) dispar* GERM. Ghisonaccia ; Cateraggio, sur *Anthemis arvensis* L. (J. P.). Col d'Ominanda, 1 ex. (G. T.).

*Apion (Catapion) corsicum* DESBR. Fréquent, en VII-VIII-1963, sur les Chênes à feuilles caduques, en diverses localités, notamment à Costa ; Speloncato ; Olmi-Capella ; Ponte-Leccia ; Calenzana, où il a été pris en nombre. La ou les plantes-hôtes n'ont pu être découvertes. A ce moment de l'année, il semble qu'elles aient disparu ; l'Insecte se réfugie alors sur les feuilles des arbres.

Dans presque toutes ses stations, *A. corsicum* était accompagné d'*A. curtulum* DESBR., celui-ci étant toutefois moins abondant. Les deux espèces sont très voisines et il n'est pas exclu qu'elles puissent donner des hybrides, ce qui expliquerait l'existence d'individus de détermination incertaine (G. T.).

*Apion (Thymapion) consors* DESBR. Novella ; Campana ; Biguglia ; Porto-Vecchio ; Forêt d'Aitone. Sur *Mentha*, notamment *M. aquatica* L. (G. T.).

*Apion (Protapion) dentipes* GERSTR. Diverses localités, mais surtout Altiani ; aux abords du Tavignano, rive gauche, en nombre, en battant les arbres (Aulnes, etc.) et buissons. La Papilionacée qui nourrit cette espèce reste encore, semble-t-il, à découvrir (G. T.).

*Apion (s. s.) gracilicolle* GYLL. Tattone, 1 ex. (G. T.).

*Apion (Eutrichapion) fallens* DESBR. Caldaniccia, 2 ex. Pont-du-Liamone, 1 ex. Dans les deux localités, en fauchant des lieux

à *Lotus uliginosus* SCHK. Il s'agit bien là d'une espèce propre, selon L. DIECKMANN, qui a vu les Insectes cités ici. Notons qu'*A. fallens* DESBR. est indiqué d'Aleria, en tant qu'espèce, par SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, 1914, qui ne mentionne pas alors *A. loti* KIRBY. Mais, dans son troisième supplément (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, 1926), il écrivait, à propos d'*A. fallens* : « Rayer cette espèce, qui fait double emploi avec l'*A. loti* PAYK. » (*sic*). Il y aura à voir si les deux espèces coexistent en Corse (G. T.).

*Rhynchites cribripennis* DESBR. Solenzara ; Morosaglia ; sur *Phyllirea* (G. T.).

### III. Le genre *Smicronyx*

L'une des espèces spécialement à rechercher en Corse était *Smicronyx albosquamosus* WOLL. : en effet, un spécimen de cette espèce, récolté dans l'île en 1955, avait été identifié lors de la révision de ce genre (PÉRICART, 1957).

En raison des affinités morphologiques entre *S. albosquamosus* WOLL. et *S. coecus* REICH. (ongles, pénis), il y avait des raisons de penser que *S. albosquamosus* vivait sur les Cuscutes, comme ce dernier et comme *S. jungermanniae* REICH. et *S. brevicornis* SOLARI (5).

Ces plantes sont très communes en Corse, particulièrement dans les zones de moyenne et haute altitude. Ainsi, au col de la Vaccia (1100 m), et dans le massif du Monte-Cinto (2000 m), existent de grandes étendues où les Genêts (*Genista aspalatoides* LAM.) étaient complètement envahis par *Cuscuta alba* PRESL. Le même fait a été constaté au col de Sévi (1100 m), au Sud-Est d'Evisa.

La prospection de ces biotopes a fourni en abondance *S. jungermanniae* REICH. et *S. jungermanniae corsicus* FAIRM. (tous les passages existent entre les deux formes), ainsi que *S. nebulosus* TOURN., nouveau pour la Corse et capturé au col de Sévi en 18 ex. parmi de nombreux *jungermanniae* (G. T.), et à Zicavo en 2 ex. dans les mêmes conditions (G. T.).

De *Smicronyx albosquamosus* WOLL. nous avons rapporté d'une part en 1961 un exemplaire mâle, capturé au col de la Vaccia sur *Cuscuta alba* (J. P.), d'autre part en 1963 huit individus collectés

(5) Cette supposition a été vérifiée récemment (avril 1971) au Maroc, où *S. albosquamosus* se rencontre sur *Cuscuta epithimum* L. (J. P.).

dans plusieurs localités distinctes : Col de San Colombano ; Saint-Florent ; Col de Prato ; Col de Sévi ; Olmi-Capella ; Costa (G. T.). Il faut remarquer que, dans ces diverses stations, l'Insecte n'a été rencontré que par individus isolés. Ce que nous savons des cinq espèces de *Smicronyx* aujourd'hui connues de Corse (6) permet de considérer que *S. albosquamosus* reste la plus rare.

Nous avons par ailleurs retrouvé *S. brevicornis* SOLARI dans diverses localités, mais toujours par un à trois individus seulement : Piedicorte-di-Gaggio (J. P.), Cateraggio (J. P.), Vivario (J. P.), sur *Cuscuta alba* PRESL. ; Campana (G. T.) ; Ponte-Leccia (G. T.) ; Calenzana (G. T.) ; Precajo (G. T.).

Le genre *Smicronyx* comprend encore une autre espèce, d'un groupe différent : *S. revelierei* TOURN. Ce magnifique Insecte — le plus élégant du genre — est très voisin morphologiquement de *S. reichi* GYLL., ainsi qu'il a déjà été souligné (PÉRICART, 1957). Il est spécial à la faune corso-sarde et considéré comme rare, peut-être à tort comme on va le voir.

Puisque *S. reichi* se rencontre habituellement sur les Gentianacées du genre *Erythraea* RICH. (notamment en forêt de Fontainebleau, où cet Insecte est commun certaines années mais fort rare en d'autres), il était logique de rechercher *S. revelierei* en Corse sur les mêmes plantes ; cette hypothèse s'est révélée juste, car l'espèce était très commune, en 1961, dans toutes les stations à *Erythraea* : de très belles séries en ont ainsi été capturées dans la plaine orientale, à Ghizonaccia et à Aleria, ainsi que près de l'étang de Biguglia (J. P.).

Mais le problème de la biologie exacte de ces deux *Smicronyx* n'est pas pour autant résolu. Concernant *S. reichi*, un examen minutieux d'une grande série de pieds d'*Erythraea centaurium* récoltés en forêt de Fontainebleau en 1960 n'avait permis de mettre en évidence aucune cécidie ni sur les organes aériens ni sur les racines de ces plantes, alors que l'Insecte y avait été trouvé assez abondant (J. P.). Les investigations avaient même été poussées plus loin : un certain nombre de pieds d'*Erythraea* ayant pu être transplantés de Fontainebleau vers un jardin situé à Lagny (S. & M.), plusieurs dizaines de *Smicronyx reichi* (♂, ♀) y furent amenés ;

---

(6) SAINTE-CLAIRE-DEVILLE (1914), rappelons-le, ne cite que le seul *Smicronyx jungermanniae*, avec toutefois un commentaire qui peut laisser penser qu'il soupçonnait l'existence d'autres espèces.

ces Insectes, ainsi observés à loisir, s'accouplèrent, puis disparurent peu à peu en quelques semaines, sans laisser en apparence aucune ponte sur les plantes ; aucune éclosion ne fut ultérieurement obtenue à partir de ces échantillons (J. P.). Le même échec solda en 1961 les examens détaillés des pieds d'*Erythraea* ayant fourni en abondance, en Corse, des *Smicronyx revelierei* : absence de traces de pontes ou de cécidies sur les racines ou les parties aériennes.

Cependant, une autre espèce voisine de *S. reichi*, *S. swertiae*, avait été décrite d'Europe Centrale par E. Voss en 1953, et cette espèce vit sur une Gentianacée, *Swertia perennis* L., produisant des galles sur les pétioles des feuilles. Si ce renseignement est exact (et il n'y a pas de raison d'en douter), l'on devrait s'attendre à trouver des attaques analogues sur les Erythrées hôtes de *S. reichi* ou de *S. revelierei*. Jusqu'ici, la preuve n'en est pas faite (?).

#### IV. Modifications aux notes de J. Péricart (1956)

- a) Aux espèces nouvelles pour la Corse, ajouter :  
*Hypera viciae* GYLL. Aleria, 4 ex.
- b) A *Sitona cambricus* STEPH. var. *puberulus* REITT., substituer les deux espèces suivantes :  
*Sitona puberulus* REITT. Porto-Vecchio, 1 ex.  
*Sitona cinerascens* FÄHR. Aleria ; Ghizonaccia ; Ajaccio ; Porto-Vecchio, 2 ex. sur *Lotus hispidus* DESF.
- c) Remplacer *Sphenophorus parumpunctatus* GYLL. par *S. piceus* PALL.
- d) Remplacer *Apion cerdo* GERST. par *A. pseudocerdo* DIECKMANN, et rajouter les localités : Vescovato et Ajaccio.
- e) *Apion loti* KIRBY : les séries mentionnées sont, au moins en partie, à rapporter à *A. fallens* DESBR.

#### TRAVAUX CITÉS

DIECKMANN, L., 1959. — Les espèces françaises et nord-africaines appartenant au sous-genre *Pseudorchestes* BEDEL du genre *Rhynchaenus* CLAIRV. (*Orchestes* Ill.) Avec la collaboration d'A. ROUDIER. (*L'Entomologiste*, 15 (1959), 147-167).

(7) La rédaction de ce paragraphe III avait été préparée en 1962 ; à notre connaissance la question en reste à ce jour au même point ; cependant comme des recherches bibliographiques assidues n'ont pu être maintenues durant les dix dernières années, des publications étrangères ont pu échapper aux auteurs de cette note.

- DIECKMANN, L., 1963. — Die mitteleuropäischen Arten der Gattung *Nanophyes*. (*Reichenbachia*, 1 (1963), 169-194).
- HOFFMANN, A., 1950, 1954, 1958. — Faune de France. Coléoptères Curculionides.
- PÉRICART, J., 1956. — Coléoptères Curculionides capturés en Corse en mai 1955. (*L'Entomologiste*, 12 (1956), 130-143).
- PÉRICART, J., 1957. — Contribution à l'étude du genre *Smicronyx*. (*Ann. Soc. ent. Fr.*, 126 (1957), 71-89).
- PÉRICART, J., 1958. — Notes sur l'éthologie en Corse de *Sibinia seriata* DESBR. et de *Gronops lunatus* F. (*L'Entomologiste*, 14 (1958), 11-14).
- PÉRICART, J., 1960. — Notes systématiques relatives à divers Coléoptères Curculionides. (*Bull. Soc. ent. Fr.*, 65 (1960), 161-170).
- PÉRICART, J., 1963. — Description de trois nouvelles espèces de *Peritelus* et observations diverses. (*Atti della Società Italiana di Scienze Naturali e del Museo di Storia Naturale in Milano*, 102 (1963), 39).
- SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, J., 1914. — Catalogue critique des Coléoptères de la Corse.
- SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, J., 1926. — Troisième supplément au Catalogue. (*Ann. Soc. ent. Fr.*, 95 (1926), 130).
- SCHAEFER, L., 1964. — Dix voyages entomologiques en Corse. (*Ann. Soc. Hort. Hist. nat. Hérault*, 104 (1964), 131-134).

(J. P. : 10, rue Habert, 77-Montereau,  
G. T. : 234, cours du Général-de-Gaulle,  
33-Gradignan).

---

## Les étiquettes photographiques de localité

par H. HENROT

---

Avec l'habitude qu'ont tous les entomologistes la rédaction des étiquettes de localité est chose simple lorsqu'il faut étiqueter un petit nombre d'échantillons : un matériel adéquat — bristol à surface bien lisse et n'ayant aucune tendance à diffuser le trait, plume fine, encre de chine —, un peu de soin pour que l'écriture micrographique soit bien lisible pour tous sans équivoque, et une perte de temps minime. Il en va tout autrement quand il s'agit de chasses importantes ayant rapporté un très grand nombre d'insectes. La rédaction des étiquettes, pour qui ne dispose pas d'un préparateur-secrétaire, devient alors une fastidieuse corvée et représente une perte de temps considérable pour aboutir à un résultat trop sou-

vent imparfait : lequel d'entre nous n'a pas pesté en cherchant à déchiffrer des renseignements proprement illisibles pour tout autre que le rédacteur de l'étiquette, éloigné ou disparu, et combien d'erreurs ont pu en résulter ?

La difficulté n'est qu'imparfaitement résolue par l'impression typographique. Les plus petits caractères de l'imprimerie courante sont encore beaucoup trop gros pour nous et seules les petites machines à imprimer spéciales peuvent convenir. Elles sont loin d'être la solution parfaite ; elles restent et resteront peu répandues et difficiles à acquérir, assez onéreuses, d'un maniement nécessitant un certain métier et tout compte fait pas tellement rapide ; enfin il faut bien reconnaître que ces très petits caractères sont d'ordinaire encore trop grands pour permettre la composition d'un texte suffisant dans un format suffisamment petit : on est amené soit à escamoter des détails importants de biotope ou de conditions de capture, soit à multiplier les étiquettes, soit à obtenir un format d'étiquette démesuré lorsqu'il s'agit de petits insectes montés sur paillettes n° 3. Des caractères encore plus petits ne résoudreient rien car il est impossible en imprimerie, en-dessous d'une dimension minima du caractère, de ne pas aboutir à un empâtement de l'impression.

L'étiquette photographique m'a paru depuis de longues années répondre mieux qu'aucun autre procédé à toutes les exigences : perte de temps ramenée à des limites raisonnables, obtention en nombre indéfini d'étiquettes comportant dans un très petit format un très grand nombre de caractères remarquablement lisibles, prix de revient bas, stabilité parfaite avec le temps. C'est un procédé bien connu de beaucoup d'entomologistes et qui ne constitue pas une nouveauté mais il faut savoir qu'en la matière il n'est possible d'obtenir un bon résultat qu'au prix d'un certain nombre de précautions et de soins dans le détail. Ce sont ces détails, ces « recettes » pour lesquels je voudrais apporter ici l'expérience de vingt-cinq ans de pratique.

Le principe est simple : les textes sont composés à la machine à écrire en groupant sur une même feuille d'assez nombreux textes ; la feuille est photographiée à la réduction désirée sur un film à fort contraste ; à l'aide du film obtenu sont tirées autant d'épreuves qu'on le désire, par contact direct sur un papier contrasté.

### 1) Préparation de la planche dactylographiée.

#### a) LE MATÉRIEL :

Le but à atteindre est d'obtenir une impression à caractères aussi nets et aussi noirs que possible. A cet effet les meilleurs résultats seront évidemment obtenus par les machines à écrire électriques modernes, mais n'importe quelle machine mécanique classique peut donner un résultat satisfaisant à condition qu'elle soit de bonne qualité et que ses caractères soient en bon état et parfaitement propres. On les nettoiera si nécessaire avec une brosse imprégnée de trichloréthylène. Il est commode, mais non indispensable, que la machine possède un tabulateur.

Dans les machines traditionnelles l'interposition, entre le caractère et la feuille de papier, du ruban en tissu entraîne une perte de netteté des bords de la lettre due à la trame du ruban : celui-ci doit être escamoté ou enlevé et on tapera directement sur une feuille de papier carbone neuf. La frappe sur papier carbone donne des lettres absolument nettes et d'un noir franc comparables à celles obtenues avec une machine électrique.

Il est nécessaire pour la même raison d'utiliser un papier très lisse, le meilleur étant le papier couché (revêtu d'une couche de gélatine au sulfate de baryum) qu'on trouve facilement dans le commerce.

#### b) COMPOSITION DE LA PLANCHE :

Elle est, bien entendu, ce que chacun veut qu'elle soit. J'ai pour ma part trouvé satisfaisante à l'usage la composition d'étiquettes de 3 lignes (complètes ou incomplètes) de 16 caractères ou espaces. Avec une machine à caractères « Elite » on peut, dans une feuille de format « machine » de  $21 \times 27$  cm, composer 5 de ces textes en largeur sur 15 textes en hauteur, soit 75 textes. Il va de soi que rien n'oblige à remplir complètement la feuille et qu'on peut faire bien moins de 75 textes par feuille, au détriment bien sûr du prix de revient.

Il va de soi aussi qu'une machine à caractères « Pica » (ou tout autre) peut tout aussi bien être utilisée : les caractères étant plus grands il suffira de calculer différemment le rapport de réduction pour aboutir au format final voulu pour les étiquettes.

Il faut savoir qu'il n'est pas possible de corriger les erreurs de frappe par gommage ou grattage : les corrections sont faites en collant sur le texte erroné une étiquette refaite séparément. Il est d'ailleurs recommandé d'éviter tout frottement sur le texte dactylographié si l'on veut lui garder son bel aspect et éviter l'estompage.

Falco Pannagha 12 L.S. SPURKE H.Henrot 3.5.66	TARGES 1800 m. Erv. du Pannagha H.Henrot 10.5.66			
Eriseaux ARCONNÉ Rid de taups H.Henrot 11.2.67	Gr. de Segeberg Gleivage HOLSTEIN P. Grotz Jul. 68			
Donats (Yonne) calde de taups H.Henrot 5.6.66	Bad D. Altenburg Ried Oberr. H.Henrot 11.5.67	Gattendorff (Ost.) Burgland H.Henrot 15.5.67	Marchegg H. Ost. (Marchfeld) H.Henrot 14.5.67	Marchegg H. Ost. (Marchfeld) H.Henrot 14.5.67
La Albufera MALLORCA L. Gaudin 2.1.958	La Albufera MALLORCA L. Gaudin 2.1.958	La Albufera MALLORCA L. Gaudin 2.1.958	Terrier de Meriones Shawl	Terrier de Meriones Shawl
Ifrane Ft. Chénoua 1600 m. M. Atl. H.Henrot 4.4.67				
Ifrane Ft. Chénoua 1600 m. M. Atl. H.Henrot 4.4.67	Ifrane Ft. Chénoua 1600 m. M. Atl. H.Henrot 4.4.67	Val de l'Ourlia 1600 m. Gr. Atl. H.Henrot 1.4.67	Val de l'Ourlia 1600 m. Gr. Atl. H.Henrot 1.4.67	Val de l'Ourlia 1600 m. Gr. Atl. H.Henrot 1.4.67
Mischliffen 2000 Moyen Atlas H.Henrot 3.4.67				
Mischliffen 2000 Moyen Atlas H.Henrot 3.4.67	Mischliffen 2000 Moyen Atlas H.Henrot 3.4.67	Oued Ifrane 1500 Moyen Atlas H.Henrot 4.4.67	Oued Ifrane 1500 Moyen Atlas H.Henrot 4.4.67	Oued Ifrane 1500 Moyen Atlas H.Henrot 4.4.67
Tioumliline 1400 (ravine) M. Atl. H.Henrot 4.4.67				
Tioumliline 1400 (ravine) M. Atl. H.Henrot 4.4.67	Tioumliline 1400 (ravine) M. Atl. H.Henrot 4.4.67	Ifrane Ft. Chénoua 1600 m. M. Atl. H.Henrot 4.4.67	Ifrane Ft. Chénoua 1600 m. M. Atl. H.Henrot 4.4.67	Ifrane Ft. Chénoua 1600 m. M. Atl. H.Henrot 4.4.67
Gr. Dar el Caid (Ait M'hamed) H.Henrot 29.3.67				
Gr. Dar el Caid (Ait M'hamed) H.Henrot 29.3.67	Gr. Dar el Caid (Ait M'hamed) H.Henrot 29.3.67	Gr. Tfrt n'Touala Ait M'hamed H.Henrot 29.3.67	Gr. Tfrt n'Touala Ait M'hamed H.Henrot 29.3.67	Gr. Tfrt n'Touala Ait M'hamed H.Henrot 29.3.67

Avec la machine à écrire ordinaire à caractères « Elite » utilisée ici, la feuille de papier format « machine » contient 75 textes pouvant comporter chacun jusqu'à 48 caractères signes ou espaces répartis en trois lignes. A l'aide du négatif obtenu en photo-réduction au 1/3, un petit nombre d'épreuves fournira un grand nombre d'étiquettes (par exemple 750 étiquettes en 10 épreuves) de format final 12 × 5 mm.

## 2) Fabrication du négatif.

La planche dactylographiée est photographiée à la réduction désirée sur un film à contraste maximum développé dans un révélateur également à très fort contraste. Si l'on ne dispose pas de l'appareillage ou du temps nécessaire ce négatif peut, et c'est la solution que j'ai fini par adopter, être commandé à un photographe professionnel spécialisé dans la reproduction de documents.

Le rapport de réduction est fonction des dimensions qu'on désire donner à l'étiquette ; j'ai pour ma part adopté la dimension de 12 × 5 millimètres. Elle est obtenue par une réduction de 1/3 ramenant la feuille de papier-machine de 21 × 27 cm à une image négative de 7 × 9 cm. Cette image s'inscrit facilement dans le format 8 × 10 1/2 qui a l'avantage d'être un format professionnel standard fourni dans la plus grande variété d'émulsions.

On peut aussi utiliser un appareil de format  $24 \times 36$  mais dans ce cas la dimension de la planche dactylographiée ne peut être (pour obtenir une réduction au  $1/3$ ) que de  $7 \times 10,5$  cm, ce qui ne donne que 8 étiquettes. Il faut dans ce cas employer un film  $24 \times 36$  spécial pour reproduction, du genre du Microfile Kodak. Il sera développé dans un révélateur à fort contraste spécial pour Microfile (Kodak D 11 ou Kodak D 8). Des appareils de format intermédiaire entre le  $24 \times 36$  mm et le  $8 \times 10 \frac{1}{2}$  cm pourraient aussi être utilisés mais on risquerait pour ces formats de ne pas trouver dans le commerce d'émulsion convenable à très fort contraste.

### 3) Tirage sur papier.

C'est le dernier temps et celui qui peut être fait très facilement par tout amateur soigneux. Il suffit d'un châssis-presse pour tirage par contact et d'un matériel élémentaire de développement (lampe rouge de laboratoire, cuvettes, révélateur et fixateur). Mais là encore il faudra quand même, si l'on veut obtenir de bons résultats, utiliser de bons ingrédients et faire les choses proprement.

Les meilleurs papiers sont des chlorobromures, à support blanc épais, dit « cartoline » ou « double weight », à surface dite satinée ou semi-brillante. Ces papiers donnent une épaisseur et un grain comparables à ceux du bristol, et sont bien préférables aux surfaces brillantes qui donnent un reflet gênant ou aux surfaces mates qui font perdre de la netteté. Il faut, bien entendu, choisir une gradation à *fort contraste*.

De l'exposition il n'y a rien à dire sinon qu'elle doit être déterminée pour la première fois par quelques essais, puis qu'elle ne variera guère si l'on s'en tient toujours aux mêmes produits. Un compte-secondes interrupteur est utile mais non indispensable.

Le développement est fait avec un révélateur normal pour papiers, ou mieux avec le révélateur au diaminophénol. Il donne les plus beaux noirs qu'on puisse obtenir mais a l'inconvénient de tacher les doigts (inconvénient facile à éviter en se servant de pinces) et celui de s'oxyder rapidement et par conséquent de ne pas se conserver : la solution de sulfite peut être préparée plusieurs jours d'avance mais le diaminophénol doit y être dissout au dernier moment. Après usage le révélateur doit être jeté.

En voici la formule, remarquable par sa simplicité :

Sulfite de soude anhydre	30 g
Chlorhydrate de diaminophénol	5 g
Eau	1000 g
Bromure de potassium	20 cc
(solution à 10 %)	

L'addition de quelques gouttes de mouillant améliore la diffusion du révélateur dans la gélatine.

On fixera avec un fixage acide de bonne qualité et frais *pendant un temps de fixage suffisant*. Enfin on lavera en se conformant aux recommandations des manuels élémentaires de photographie. Il faut bien insister sur le fait que le fixage et le lavage ont autant d'importance que le développement et qu'ils doivent être parfaits l'un et l'autre si l'on veut obtenir la stabilité parfaite indispensable. S'ils sont correctement effectués l'étiquette photographique est inaltérable. Il y a tout avantage, et il n'y a aucun inconvénient, à laver pour plus de sûreté deux à trois fois plus de temps que le minimum prescrit par les manuels de photographie, soit sous un courant d'eau continu, soit en renouvelant souvent l'eau d'un bac de lavage qui n'est jamais trop grand (la baignoire convient très bien).

Signalons pour finir qu'il est commode de calculer le nombre de textes dactylographiés en sorte qu'on obtienne le nombre voulu d'étiquettes en 10 à 20 épreuves, mais ceci n'est évidemment qu'un ordre de grandeur laissé à la discrétion de chacun.

Au prix de ces précautions peuvent être sans difficulté obtenues des étiquettes impeccables, comportant sur un fond d'un blanc pur un texte abondant malgré les petites dimensions de l'étiquette. Les caractères sont parfaitement noirs et nets, remarquablement lisibles et indélébiles. Le modèle personnellement utilisé permet, rappelons-le, d'obtenir des étiquettes de 12 × 5 millimètres comportant jusqu'à 48 caractères, signes ou espaces répartis sur trois lignes.

(7, avenue Foch,  
75-Paris XVI<sup>e</sup>)

## A propos de *Calathus mollis* (Col. Carabidae) et de sa variété *erythroderus*

par J. MONCEL

---

Probablement parce que son nom évoque le Carabique uniformément châtain qui abonde au bord de la mer, où il ne vire qu'assez exceptionnellement à la variété bicolore *erythroderus* GAUTIER DES COTTES, et faute de l'avoir rencontré ailleurs sous sa forme typique, la plupart des entomologistes paraissent actuellement considérer que *Calathus mollis* MARSHAM se cantonne exclusivement dans les étroites zones sableuses du littoral.

Il s'insinue cependant si profondément à l'intérieur de notre pays qu'il y atteint les régions les plus éloignées de la mer, se permettant même, à l'occasion, de timides ascensions. Mais c'est sous des apparences trompeuses qu'on l'y rencontre. Que sa tête et ses élytres en effet se pigmentent, que son pronotum demeure pâle ou s'éclaire quelque peu d'orangé, et voilà que, pour peu qu'il soit débusqué en plein centre de la France ou au cœur des Alpes, notre Calathe, qui pourtant n'a fait que revêtir sa forme *erythroderus* déjà citée, est aussitôt identifié, étiqueté, et classé sans autre forme de procès avec les *melanocephalus* typiques.

Il faut admettre qu'ainsi coloré, il ressemble suffisamment à *melanocephalus* pour qu'on puisse s'y tromper si l'on n'apporte pas à son examen une attention plus grande que celle qu'il est coutume d'accorder aux banalités.

C'est l'aspect particulièrement gracile et délié de quelques exemplaires de *C. melanocephalus*, du moins supposés tels à l'œil nu, capturés en Maurienne, à une altitude voisine de 1 000 mètres, qui nous a incité à les rapprocher des *C. mollis* var. *erythroderus* du littoral. La similitude s'est révélée parfaite et un examen plus approfondi a permis de les identifier sans aucun doute possible à l'espèce des dunes. Appel fut fait alors à la compétence de notre ami MURIAUX, qui voudra bien se voir ici très vivement remercié pour l'inlassable amabilité avec laquelle il ne cesse de mettre à

notre disposition ses profondes connaissances de naturaliste éprouvé et complet, et d'autres éléments vinrent s'ajouter à ceux qui avaient été précédemment relevés. Plusieurs provenances, des plus diverses, de tels *Calathus*, furent ensuite recensées et, à la Maurienne déjà citée, il peut être ajouté l'intérieur de la Bretagne et de la Normandie, la région parisienne, la Drôme, la Lozère, l'Aveyron ( 850 m ) et les Basses-Alpes ( 1000 m ) . La liste de ces régions, tirée de deux collections seulement, est à coup sûr susceptible de s'allonger et de se compléter jusqu'à couvrir, peut-être, la majeure partie de notre territoire.

Les exemplaires de l'intérieur qui prêtent si facilement à confusion se distinguent de *melanocephalus* ni plus ni moins, hormis la couleur, que par les caractères qui en séparent *C. mollis* typique et dont il ne paraît pas inutile d'indiquer les principaux. Il est assez surprenant de constater que ceux qui sont indiqués par BARTHE et par la Faune de France de JEANNEL, et qui résident dans la forme du pronotum et des épisternes métathoraciques, sont loin d'être les plus sûs. Si le pronotum est généralement plus allongé chez *mollis*, plus arqué-rétréci en arrière, avec la base moins rectiligne, il varie sensiblement chez les deux espèces et il serait très hasardeux de ne se fier qu'à lui. Quant aux épisternes, variables eux aussi, ils ne constituent pas un critère valable ni, en tout cas, facile à apprécier, et si ceux de *mollis* s'allongent et se rétrécissent un peu plus parfois vers l'arrière, il arrive très souvent qu'ils ne diffèrent pas visiblement de ceux de *melanocephalus*. Les élytres, par contre, fournissent des caractères constants qui peuvent ainsi se résumer :

— **C. melanocephalus** : élytres toujours noirs, à gouttière sombre, obtusément arrondis ensemble à l'apex ; leur voussure, vue de profil, nettement accentuée dans le quart apical, déterminant une déclivité postérieure brusque.

— **C. mollis var. erythroderus** : élytres toujours plus ou moins brunâtres, à gouttière pâle ; plus régulièrement arqués latéralement, plus atténués en arrière, l'apex en ogive ; leur voussure apicale continuant sensiblement la courbure dorsale, la déclivité postérieure, de ce fait, nettement moins prononcée et très oblique.

Le faciès général déterminé par l'ensemble de ces caractères, toujours plus élancé, plus élégant chez *mollis*, permet à lui seul à un œil averti de reconnaître les deux espèces. Mais l'organe copulateur viendrait s'il en était besoin, lever toute hésitation. Les lobes

médians des deux espèces, assez nettement différents, sont parfaitement représentés dans la Faune de France (p. 847, fig. 286 ab — cd) ; le style droit de *C. mollis*, par contre, a toujours été vu plus étroit dans sa partie moyenne, de courbure quelque peu variable, toujours dépourvu en tout cas du crochet apical constamment très net chez *melanocephalus*, ne comportant tout au plus à sa place qu'une légère trace d'épine extrêmement discrète, parfois même à peine discernable.

Ces constatations faites sur des *Calathus* de provenances diverses et, pour *mollis*, tant sur des individus typiques que sur des exemplaires bicolores du littoral et de l'intérieur, permettent d'établir, et c'est là leur principal intérêt :

— que *Calathus mollis* existe bien à l'intérieur des terres où, sans être véritablement commun, il est cependant très largement distribué ;

— que, sauf exception dont nous ne connaissons pas d'exemple, il ne s'y trouve que sous sa forme bicolore ;

— qu'il s'y rencontre principalement en plaine mais remonte volontiers jusqu'à des altitudes modestes, voisines de 1 000 mètres.

BARTHE ignore cette large répartition de l'espèce. On ne la soupçonne guère non plus à la lecture de la Faune de France où le Dr JEANNEL reste très vague en évoquant la « rareté » de *C. mollis* « dans l'intérieur des terres », et la méconnaissance de ce que nous avons pu constater était si surprenante que des recherches bibliographiques furent entreprises. Elles nous conduisirent aux notes de PUEL sur les Carabiques et en particulier à son étude sur « les *Calathus* de France » (*Misc. Ent.*, Vol. XXXIX et XL — hors texte) étude qui, soit dit en passant, malgré son titre restrictif, débordé largement de nos frontières et même de celles de l'Europe. *C. mollis* y est séparé de *melanocephalus* principalement par la forme des élytres et de leur ogive apicale. L'auteur y considère *C. melanocephalus* comme exclusivement nivicole mais assortit cette affirmation d'une réserve. Réserve heureuse d'ailleurs, car ladite espèce a été, bien que rarement, rencontrée en plaine. Il cite *mollis* comme étant « l'espèce du littoral, des plaines et des petites montagnes ». Toutes les sous-espèces et aberrations qu'il indique de l'intérieur sont, de plus, des formes bicolores, à l'exception cependant d'une « race indéterminée, inséparable du *mollis* typique », qui serait plus foncée, occuperait plaines et petites montagnes, et serait très commune sur les côtes méditerranéennes. *C. mollis*

est en effet plus foncé sur ces côtes mais nous n'avons pas de témoignage de la présence d'une telle forme unicolore ailleurs que sur le littoral. Abstraction faite de ce point sur lequel nous souhaiterions voir comblé notre manque d'information, il se trouve donc que ce qui est dit plus haut est en accord avec les notes de PUEL, et nous nous sommes rendu compte, en découvrant cet ouvrage bien plus autorisé et incomparablement plus documenté, que nous n'avions fait qu'enfoncer tout bonnement une porte ouverte. Si nous n'avons pas pour autant renoncé à publier le présent article, c'est que, d'une part, il nous est apparu que les notes en question étaient actuellement et généralement tombées dans l'oubli et que, d'autre part, bon nombre de nos collègues n'ont pas la chance de les posséder.

Mais nous ne pouvons nous résoudre à poursuivre sans évoquer la confusion engendrée par la ressemblance de la forme bicolore de *Calathus mollis* avec la forme typique de *melanocephalus*. PUEL, qui ne distingue pas moins de quinze sous-espèces et aberrations de *C. mollis*, sept françaises et huit étrangères, prétend que REITTER a confondu les deux espèces. Le Dr JEANNEL accuse à son tour PUEL de les avoir lui-même confondues, rattache à *melanocephalus* quatre des huit formes françaises de *mollis* énumérées par PUEL, réduit impitoyablement la nomenclature, et ne retient, pour unique variété française de *mollis*, que la sous-espèce *erythroderus* GAUTIER que PUEL classait dans les formes étrangères à notre pays.

Que nos collègues qui trouveront quelques *erythroderus* dans leurs séries de *melanocephalus* n'en soient donc pas vexés, puisqu'il ressort de ce qui précède que l'un au moins des trois Maîtres cités s'est laissé abuser par ce farceur de Calathe.

Quant à l'abondance de la nomenclature consacrée par PUEL aux diverses formes de coloration de *Calathus mollis*, formes plus ou moins nettement différenciées, fluctuantes, se rejoignant souvent et s'interpénétrant sans doute, nous la croyons plus encombrante qu'utile. Sans méconnaître l'intérêt que pourrait présenter l'étude approfondie et scientifique de ces variations de pigmentation, il nous semble raisonnable, en adoptant sur ce plan le point de vue de l'auteur de la Faune de France, d'admettre simplement pour la France, deux formes de *Calathus mollis* Marsh., la forme typique et la forme bicolore. Nous laisserons, quant à nous, cette dernière classée sous l'étiquette « *erythroderus* GAUTIER DES COTTES » du moins jusqu'à ce que soit invalidée, s'il s'avérait

qu'elle doive l'être, la dénomination adoptée par l'éminent Professeur.

(8, rue d'Authouard,  
55-Verdun)

---

## A propos de l'*Omophron variegatum* var. *boiteli* (Col. Omophronidae)

par André JUNG

---

Le genre *Omophron* LATREILLE comprend, parmi une vingtaine d'espèces réparties à travers le monde, trois espèces européennes dont la seule de la faune française, *O. limbatum* FABRICIUS, se rencontre au bord de toutes les rivières possédant des plages sableuses. Il est très rare de surprendre ces Carabiques à vue ; on a observé qu'un simple piétinement du sable les fait sortir de leur cachette et courir rapidement en surface, mais le meilleur moyen de les découvrir est d'arroser les endroits où l'on soupçonne leur gîte. Dans certains cas, on peut les voir errer sur les pierres des rives, comme je l'ai observé au confluent du Réal Martin et du Gapeau, près d'Hyères.

Une espèce voisine, *O. variegatum* OLIVIER, dont le type habite l'Espagne et la Grèce, a été signalée également de Tunisie. Les variétés dans ce pays (Catalogue NORMAND) se réduisent à deux : var. *seurati* ALLUAUD, dont je n'ai qu'un exemplaire provenant de l'Oued Melah, dans la région bizertine, et var. *boiteli* ALLUAUD, qui fut découverte peu avant la dernière guerre par le commandant BOITEL à l'embouchure de l'Oued Damous, quelques kilomètres à l'Ouest de Bizerte. D'après les indications du Dr NORMAND, j'y avais guidé M. DEMOFLYS, en juin 1941, et nous avons pu retrouver l'endroit de sa découverte, au pied de grandes dunes de sable, disparues en 1958 lors de ma dernière visite, ou plutôt modifiées et recouvertes de végétation. Nous en avons capturé de nombreux exemplaires, simplement en creusant des sillons dans le sable hu-

mide avec un couteau de vitrier. J'en avais rapporté un certain nombre vivants, que j'ai conservés une quinzaine de jours dans un grand bocal rempli de sable mouillé et clos par une gaze, en les nourrissant avec des Mouches qu'ils capturaient la nuit. Cette particularité fait supposer que les Omophrons, invisibles même dans les lieux où ils abondent, doivent être communs en surface dans l'obscurité.

L'*Omophron variegatum* est légèrement plus grand que l'*O. limbatum* de France et si la variété *seurati* est ornée de quelques dessins verts, ceux-ci se réduisent à quatre lignes longitudinales très étroites (3°, 5°, 9° et 11° intervalles), plus ou moins interrompues, sur la var. *boiteli*, dont le fond est nettement plus pâle ; on peut dire que cette dernière variété est remarquable par sa tendance à l'albinisme. Il est d'autre part notable qu'on ne l'ait jamais découverte, à ma connaissance, ailleurs que sur les plages réduites de l'Oued Damous indiquées ci-dessus, ce qui en fait un Insecte singulièrement rare par son extrême localisation. Son habitat, qui a pu varier depuis en raison des changements apportés au site, se trouve en amont du delta de l'Oued Damous qui se jette dans la Méditerranée à quelques centaines de mètres de là.

Ce lieu est d'ailleurs fertile en captures entomologiques variées, notamment en *Scarabaeidae* attirés par les déjections de quelques troupeaux. C'est uniquement là que j'ai capturé le magnifique *Onitis alexis* KLUG qui affectionne les bouses de Vaches fraîches. On y trouve plusieurs espèces de Cicindèles : *C. lunulata* LINNÉ, *C. trisignata* DEJEAN, *C. flexuosa sardea* DEJEAN et aussi *Eurynebria complanata* LINNÉ dont les dessins noirs sont bien plus réduits que ceux des exemplaires marocains et français. Cette réduction ornementale, comparable à celle d'*O. variegatum boiteli* est-elle une coïncidence ?

(10, rue du Chanoine Lefebvre,  
60-Breteuil)

---

## Un cas tératologique chez *Lucanus cervus*

par Monique COFAIS

Dans le courant de juin 1971, j'ai eu la chance de récolter au Bois de Boulogne, une petite série de *Lucanus cervus* LINNÉ entre 21 h et 21 h 30. Un exemplaire ♂ est particulièrement remarquable par ses antennes anormales, du type méiomélien par symphysomélie, défini par le Dr J. BALAZUC dans son ouvrage sur la Tératologie des Coléoptères (*Mém. Mus. nat. Hist. nat.*, n. s., 25, 1948, p. 226). En effet on peut observer sur cet Insecte, d'une part la fusion en forme de cône des articles terminaux, constituant habituellement le peigne et, d'autre part, une réduction du nombre des

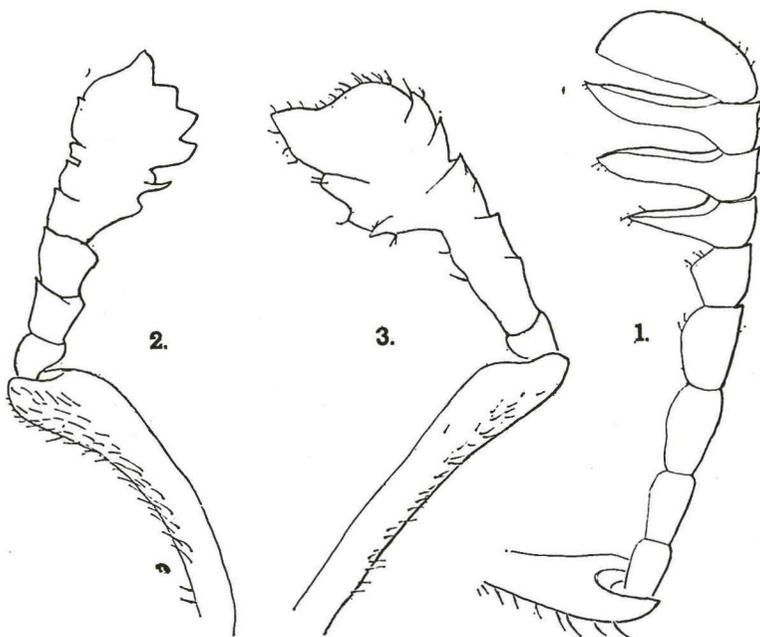


Fig. 1 à 3, *Lucanus cervus* LINNÉ du bois de Boulogne, antennes. — 1, exemplaire normal, antenne droite. — 2, exemplaire anormal, antenne gauche. — 3, *idem*, antenne droite.

articles du flagelle, un épaississement du pédicelle et un raccourcissement du scape. En fait, l'anomalie n'est pas symétrique, car l'antenne gauche est un peu plus réduite que la droite, le scape est légèrement différent, comme il apparaît sur les figures 2 et 3.

Par ailleurs, cet exemplaire est remarquable par son pronotum très développé par rapport à la tête et par l'effacement des carènes céphaliques dorsales ce qui n'est pas sans rappeler les caractères de la forme *fabiani* MULSANT du midi de la France.

Enfin ses mandibules sont peu développées, surtout la gauche, presque falciformes, à dent apicale supérieure située dans le prolongement de l'organe et dent apicale inférieure réduite.

(Laboratoire d'Entomologie du Muséum,  
45<sup>bis</sup>, rue de Buffon, 75-Paris 05).

---

**A propos de *Cicindela silvicola*  
et de sa présence  
en dehors des massifs montagneux  
dans le Doubs et la Haute-Saône**

par Jean LAMBELET

---

L'article de L. MURIAUX, publié dans le n° 3 de juin 1971 de *L'Entomologiste* et la note de classe parue dans le n° 6, p. 163, m'incitent à évoquer mes propres remarques concernant *Cicindela silvicola* LAT. et DEJ.

Au cours des différentes étapes marquant la connaissance de sa répartition, elle est tout d'abord citée des régions montagneuses, Alpes, Jura, Vosges (BARTHE, STE-CLAIRE-DEVILLE, JEANNEL, COLAS et BONADONA), avec toutefois mention d'une petite extension vers des régions plus basses (Forêt de Chaux), ce qui semblait indiquer qu'en dehors des massifs montagneux elle était rare et qu'il s'agissait d'une espèce d'altitude et non de plaine.

Son aire de répartition vient d'être étendue à des régions d'altitude moyenne comme le fait connaître L. MURIAUX, ce qui rejoint mes constatations en cela que l'Insecte ne paraît pas avoir de prédilection pour une quelconque altitude.

Vosges et Jura sont des montagnes relativement proches l'une de l'autre, séparées seulement par une distance d'environ 50 à 60 km, à l'altitude de 300 à 400 m, la Trouée de Belfort, reliant la plaine d'Alsace à la vallée du Doubs.

*C. silvicola* paraissait absente de cette zone relativement peu élevée. Tout au moins elle ne semblait jamais y avoir été découverte.

Ce n'est pas le cas puisque je l'ai trouvé à deux reprises dans cette région, une première fois après les dernières chaînes du Jura, la seconde avant les premiers contreforts des Vosges, les deux stations distantes l'une de l'autre de 20 km.

Ma première découverte remonte à avril 1961 où une colonie assez importante fut trouvée en bordure de la route nationale n° 438, entre Mathay et Voujeaucourt (département du Doubs), altitude 380 m.

En 1971, je suis retourné à cet endroit mais la station était détruite à la suite de travaux importants d'élargissement des bas-côtés de la route qui avaient bouleversé les lieux.

Toutefois quelques Insectes ont pu subsister, après avoir émigré quelques centaines de mètres plus loin, dans un endroit à leur convenance, malheureusement très exigu. La colonie arrivera-t-elle à se maintenir ? Peut-être ! Mais en août 1971 je n'y ai vu que deux *silvicola* alors que dix ans auparavant il y avait une colonie florissante. Encore une fois l'Homme destructeur de la nature est passé par là, d'autant que l'élargissement des bas-côtés de la route ne se justifiait aucunement et n'a apporté que peu d'amélioration, sinon aucune, sur une voie relativement peu fréquentée.

Evidemment, déçu par le fait que cette station avait été décimée, je ne pensais pas trouver d'autres *silvicola*, lorsque, la chance aidant, quelques jours plus tard, je découvris une autre colonie de cet Insecte à Chagey (département de la Haute-Saône), altitude 400 m.

Comme à cet endroit elle se trouve en bordure d'un chemin forestier, j'ose espérer que son activité ne sera pas troublée de sitôt.

Si cet article avait pour but de signaler deux stations nouvelles à basse altitude de *Cicindela silvicola*, je dois dire aussi que les

constatations que j'ai faites sur l'habitat de l'Insecte sont en parfaite concordance avec celles de L. MURIAUX.

Cette espèce est à rechercher sur les talus bordant routes ou chemins, mais toujours talus terreux ou sablonneux et dépourvus d'herbe.

Les Insectes y évoluent lorsque le soleil darde ses rayons et j'ajouterai qu'ils se tiennent surtout sur le haut du talus et même dans les racines qui dépassent toujours sur le bord à la suite de l'effritement de la terre. Ils se promènent et ne s'envolent guère que lorsqu'ils sont dérangés.

Il est donc conseillé, dans les régions où cette Cicindèle est susceptible de se rencontrer, d'examiner les talus qu'elle affectionne, lesquels d'ailleurs sont facilement reconnaissables aux trous dont ils sont percés et dans lesquels l'Insecte et sa larve se tiennent en attendant la proie qui passe ou que le soleil vienne chauffer les lieux et faire sortir l'adulte.

Ces constatations concernant de nouvelles stations de *Cicindela silvicola*, comme celles indiquées par L. MURIAUX, pourraient amener à envisager une extension de l'aire de répartition de l'Insecte. Je ne le pense pas, mais plutôt que celui-ci a pu échapper à de nombreux entomologistes, d'une part du fait de son habitat bien particulier, d'autre part en raison de sa grande ressemblance avec *C. hybrida*. L'erreur est facile lorsqu'on n'est pas averti et qu'on chasse dans des lieux où on ne pense pas trouver cette Cicindèle.

(Chemin des Lombards,  
48-Langogne)

---

## Excursions entomologiques dans la Sierra de Gredos (Espagne)

par M. FERRAGU

---

La Sierra de Gredos, massif montagneux de la province d'Avila, dont les premiers contreforts se situent à 60 km environ à l'Ouest de Madrid, s'étend approximativement d'Est en Ouest, sur une cen-

taine de kilomètres. Le massif occidental, dominé par le Pico de Almanzor (2.592 m), est le plus élevé.

Sur les conseils éclairés de M. le Professeur R. AGENJO, du Muséum de Madrid, je suis allé, en juillet 1969, dans cette partie de la Sierra que l'on peut atteindre par le Sud, à Arenas de San Pedro, petite localité antique, très pittoresque, située sur la route de Madrid à Caceres. De ce lieu, une route très agréable aboutit au village de Guisando, bâti sur les pentes du massif, à 900 m d'altitude. Cette contrée verdoyante et privilégiée, surnommée « l'Andalousie du Nord » par les Castillans en raison de la douceur de son climat, permet la culture de l'Olivier.

Vue de ce village, la montagne apparaît comme une muraille abrupte. Il n'existe en effet qu'un passage donnant accès, vers 2.000 m, sur les hauts plateaux et les sommets. Un sentier partant de Guisando longe un petit torrent et s'élève peu à peu à travers des bois de Pins parsemés de quelques Chênes verts et Mélèzes. La végétation devient de plus en plus clairsemée pour disparaître complètement vers 1.400 m. Le parcours devient alors difficile. L'escalade des énormes éboulis constitués par l'accumulation de grosses roches détachées de la muraille, ralentit fortement la progression ; mais les obstacles surmontés et après un ultime effort, le plateau est atteint. Le panorama est merveilleux et la fatigue est vite oubliée devant ce magnifique spectacle.

M'intéressant particulièrement aux Curculionides, mon terrain de prédilection se situait dans la zone de végétation, c'est-à-dire de Arenas de San Pedro jusqu'à la limite des derniers Mélèzes. Les Curculionides recueillis et dont la liste figure ci-après, donnent un aperçu bien vague de la faune de cette région, l'époque étant par trop tardive pour de nombreuses espèces.

Sous les pierres parsemant les Hauts plateaux, entre 2.000 et 2.200 mètres :

*Otiorrhynchus dentipes* GRAELLS. — Nombreux exemplaires.

*Rhytirrhinus interruptus* BRIS. — Un exemplaire.

*Rhytirrhinus interruptus* ab. *bonvouloiri* BRIS. — Un exemplaire.

Toutes les autres espèces proviennent des environs immédiats de Arenas de San Pedro et de Guisando :

*Aspidapion radiolus* KIRBY. — Un exemplaire (Arenas de San Pedro), sur *Malva silvestris* L.

*Exapion fuscirostre* FABR. — 2 ex. (Guisando), sur *Sarothamnus scoparius* L.

*Erythrapion frumentarium* PAYK. — 3 ex. (Arenas de San Pedro), sur *Rumex* sp.

*Neoxystoma pomonae* F. — 2 ex. (Arenas de San Pedro), sur *Lathyrus* sp.

*Cnemapion vorax* HERBST. — 1 ex. (Guisando).

*Cyanapion alcyoneum* GERM. var. *hispanicum* WENCK. — 2 ex. (Arenas de San Pedro).

*Eustolus confluens* STEPH. — Quelques exemplaires (Guisando), sur *Sarothamnus scoparius* L.

*Pleurodirus carinula* OL. — Nombreux exemplaires (Guisando), sur *Erica arborea* L.

*Homapterus punctulatus* BRIS. — 3 ex. (Guisando).

*Brachyderes lusitanicus* F. — Nombreux exemplaires (Arenas de San Pedro et Guisando), sur *Pinus* sp. probablement *silvestris* L.

*Brachyderes suturalis* GRAELLS. — Nombreux exemplaires (Arenas de San Pedro et Guisando), sur *Pinus* sp. probablement *silvestris* L.

*Attactogenus pyriformis* BOH. — 1 ex. (Arenas de San Pedro).

*Attactogenus dispar* GRAELLS. — 1 ex. (Arenas de San Pedro) ; 1 ex. (Guisando).

*Attactogenus dispar* GRAELLS. ab. *paulinoi* ST., 1 ex. (Arenas de San Pedro).

*Attactogenus spinipes* PEREZ. — Quelques exemplaires (Guisando).

*Sitona gressorius* F. — 4 ex. (Guisando),

*Sitona intermedius* KUST. — 3 ex. (Guisando).

*Sitona griseus* F. — 9 ex. (Guisando), sur *Sarothamnus scoparius* L.

*Sitona puncticollis* STEPH. — 2 ex. (Guisando).

*Sitona regensteiniensis* HERBST. — Nombreux exemplaires (Guisando), sur *Sarothamnus scoparius* L.

*Sitona flavescens* MSH. ab. *cinnamomeus* ALL. — Quelques exemplaires (Guisando).

*Sitona sulcifrons* THUMB. — 1 ex. (Guisando).

*Cleonus glaucus* F. — 2 ex. (Guisando), sur *Pinus* sp.

*Lixus spartii* OL. — 2 ex. (Guisando), sur *Sarothamnus scoparius* L.

*Larinus australis* CAP. — 2 ex. (Guisando).

*Larinus carlinae* OL. — 1 ex. (Guisando).

*Magdalis memnonia* GYLL. — Quelques exemplaires (Guisando), sur *Pinus* sp.

*Magdalis rufa* GERM. — Quelques exemplaires (Guisando), sur *Pinus* sp.

*Mecinus longiusculus* BOH. — Quelques exemplaires (Guisando), sur *Linaria striata* L.

*Gymnetron canescens* DESBR. — Quelques exemplaires (Guisando), sur *Linaria striata* L.

*Gymnetron melas* BOH. — Quelques exemplaires (Guisando), sur *Linaria striata* L.

58, rue Dulong, 75-Paris, 17<sup>e</sup>

---

IN MEMORIAM

## Lucien Chopard (1885-1971)

---

C'est avec une grande peine que le monde entomologique vient d'apprendre le décès du Professeur Lucien CHOPARD. C'est qu'en effet, nombreux sont ceux qui l'ont connu et apprécié au cours d'une fort longue vie entomologique, depuis sa première publication scientifique (1905) jusqu'à la veille même de sa mort où il travaillait encore, car le destin lui a accordé la faveur d'une activité d'esprit sans défaillance jusqu'au dernier jour.

Bien que Licencié ès Sciences dès 1911 et Docteur en 1920, Lucien CHOPARD resta très longtemps (pendant 20 ans) un amateur consacrant tous ses loisirs à l'étude des Orthoptères et, plus spécialement, des Grillons sur lesquels il publia de nombreux mémoires et dont il restera le spécialiste incontesté. Appelé en 1931

à la Direction du Vivarium du Jardin des Plantes, il devint en 1936 sous-directeur du Laboratoire d'Entomologie du Muséum, puis Professeur en 1951, alors qu'il était déjà retraité, poste qu'il occupa jusqu'en 1954.

En dehors de ses fonctions officielles il assumait — durant 32 ans ! — la lourde charge de Secrétaire général de la Société entomologique de France, poste où il put prodiguer toute sa naturelle affabilité, toujours prêt à aider de ses conseils les jeunes faisant appel à ses vastes connaissances dans le domaine de la biologie. C'est qu'en effet, s'il fut un éminent systématicien, Lucien CHOPARD resta toujours un observateur attentif de la nature et sut compléter avec bonheur ses travaux de taxonomie par des notes passionnantes sur le comportement et l'écologie de ces Insectes trop négligés aujourd'hui que sont les Orthoptères.

Parmi les quelques quatre cents titres qui composent la liste des publications de Lucien CHOPARD certains ouvrages de portée générale méritent plus particulièrement d'être cités : La Biologie des Orthoptères (1938) ; Les Orthoptéroïdes de l'Afrique du Nord (1943) ; La Vie des Sauterelles (1945) ; Le Mimétisme (1949) ; Les Orthoptéroïdes de la Faune de France (1922 et 1951) ; Fauna of India, *Orthoptera Grylloidea* (1969).

A. VILLIERS.

---

### Des journées entomologiques à Lyon

A l'occasion de son 150<sup>e</sup> anniversaire la SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON organise, dans la deuxième quinzaine de septembre 1972, 4 journées entomologiques consacrées à 2 thèmes :

- Ecologie,
- Systématique.

Les exposés seront faits en langue française et publiés dans un livre offert à tous les participants.

La date définitive sera arrêtée en avril 1972.

Droit d'inscription : 55 francs, à envoyer avec votre inscription et le titre éventuel de votre communication, avant le 31 mars, à M. le Président de la Section Entomologique, Sté Linnéenne de Lyon, 33, rue Bossuet, 69 - Lyon (6<sup>e</sup>), France.

## Parmi les livres

---

ASKEW (R. R.) : Parasitic Insects. — Heinemann Educational Books, 48 Charles street, Mayfair, London W. 1, 1 vol. relié, 316 p., 124 fig.

Ce livre, remarquablement bien présenté, est une excellente mise au point de tout ce qui touche au parasitisme entomologique pris dans son sens le plus large. On sait que près d'un dixième des Insectes sont des parasites, depuis les Puceaux suçant le sang des Vertébrés jusqu'aux Ichneumons dont les larves se développent dans le corps d'autres larves. C'est dire toute l'importance agricole ou médicale de ces Insectes.

Il est donc particulièrement utile de trouver réunis dans un même ouvrage à la fois des données écologiques et biologiques (hôtes, commensalisme, inquilinisme, parasitisme social, etc.) et la description des caractéristiques anatomiques si particulières des parasites.

L'ouvrage, divisé en deux grandes parties : « Insectes parasites à l'état adulte » et « Insectes parasites à l'état larvaire », comporte aussi d'intéressantes précisions sur la lutte biologique, une bibliographie très développée, un index des auteurs cités et un index par sujets permettant de trouver très rapidement le renseignement recherché.

A. VILLIERS

---

## Parmi les revues <sup>(1)</sup>

---

MAZEL (R.). — Matériaux nouveaux, technique renouvelée. — *Alexandria*, 7 (3), 1971, p. 99-100 (étalage des Microlépidoptères).

BOURNAUD (M.). — Observations biologiques sur les Trichoptères cavernicoles. — *Bulletin Société linnéenne de Lyon*, 40 (7), 1971, p. 196-211.

BALAZUC (J.). — Notes sur les Laboulbéniales. III, Rectifications, synonymies et mises au point (suite). — *Bulletin Société linnéenne de Lyon*, 40 (7), 1971, p. 211-216.

NICOLAS (J. P. et J. L.). — Révision commentée de la collection et du catalogue des Coléoptères de Côte-d'Or d'A. Rouget (5<sup>e</sup> note). — *Bulletin Société linnéenne de Lyon*, 40 (7), 1971, p. 216-220 et 40 (8), 1971, p. 221-232.

RAYNAUD (P.). — Une sous-espèce nouvelle de *Chaetocarabus intricatus* Linné : *C. intricatus marchali* (Col. Carabique). — *Bulletin Société linnéenne de Lyon*, 40 (8), 1971, p. 232-234, 2 fig. (sous-espèce des Alpes maritimes).

---

(1) Les entomologistes peuvent obtenir des photocopies ou des microfilms des articles qui les intéressent en écrivant à l'adresse suivante : centre de Documentation, C.N.R.S., 15, Quai Anatole France, Paris 07.

- CHEVIN (H.). — Hyménoptères Tenthredoïdes. I. Une nouvelle espèce de *Periclista* (*Tenthr. Blennocampinae*). — *Bulletin Société linnéenne de Lyon*, 40 (8), 1971, p. 234-236, 3 fig. (espèce nouvelle décrite du département des Yvelines).
- SCHAEFER (L.). — Catalogue des Coléoptères Buprestides de France. — *Bulletin Société linnéenne de Lyon*, 40 (9), 1971, p. 275-284.
- EASTON (A. M.). — A new British *Atheta* (*Col. Staphylinidae*) in a new subgenus. — *Entomologist's monthly magazine*, 1971, 1280-82, p. 24-26, 5 fig.
- HOUSTON (K.). — A reliable and permanent method for marking *Carabidae* (*Col.*). — *Entomologist's Monthly Magazine*, 1971, 1280-82, p. 5, 1 fig.
- CARAYON (J.). — Notes et documents sur l'appareil odorant métathoracique des Hémiptères. — *Annales Société entomologique de France*, n. s., 7 (4), 1971, p. 737-770, 41 fig.
- STEFFAN (J. R.). — Contribution à l'étude des *Neuroleon* (Planipennes, *Myrmeleontidae*) de la faune de France. — *Annales Société entomologique de France*, n. s., 7 (4), 1971, p. 797-839, 47 fig.
- CONSTANTIN (R.). — Description de trois nouveaux *Malthodes* des Pyrénées occidentales et d'Espagne (*Col. Cantharidae*). — *Annales de la Société entomologique de France*, n. s., 7 (4), 1971, p. 959-965, 7 fig.
- 

EN VENTE AU JOURNAL

**Les Ophonus de France  
(Coléoptères Carabiques)**

par J. BRIEL

Cet ouvrage publié en 1964 à compte d'auteur est maintenant en dépôt à **L'Entomologiste**.

Rappelons qu'il s'agit d'une étude du genre **Ophonus** (s. str.) suivie d'une révision de la systématique du sous-genre **Metophonus** BEDEL.

Chacun connaît les difficultés que présentent les déterminations de ces Insectes. Le travail de notre regretté collègue BRIEL, rédigé avec minutie et compétence, a le mérite de permettre à tous, même aux débutants, d'identifier les espèces les plus difficiles.

C'est donc un ouvrage indispensable à tous les Coléoptéristes et tout particulièrement aux Carabophiles.

Une brochure de 42 pages avec 1 planche.

Prix : **7 francs** à régler à notre trésorier, M. J. NEGRE  
5, rue Bourdaloue  
75 — PARIS 9<sup>e</sup>  
C.C.P. PARIS 4047-84

---

## Offres et demandes d'échanges

**NOTA** : Les offres et demandes d'échanges publiées ici le sont sous la seule caution de leurs auteurs. Le journal ne saurait à aucun titre être tenu pour responsable d'éventuelles déceptions.

Sauf demande expresse de renouvellement (d'ailleurs accordé d'avance) effectuée au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre, les annonces ne seront publiées que durant l'année en cours et supprimées dès le n° 1 de l'année suivante.

— J. LEBRUT, 42, rue Garibaldi, 71 - Châlon-sur-Saône, ach. ttes Araignées exotiques (*Atrax*, Mygales, Lycoses, etc.) et collections.

— J. BRUYNINCKX, 2, rue Joseph Rodts, 1620 - Drogenbos-Bruxelles (Belg.), rech. « Les Insectes » Art. Phys. Etu. entom. biolog. par C. HOULBERT, éd. Doin.

— Dr H. CLEU, Aubenas (Ardèche) rech. formes françaises de l'Orthoptère *Aeropus (Gomphocerus) sibiricus* L. Offre en éch. Coléopt. ou Lépidop.

— R. PAULIAN, 35 r. Lamarck, 80 - Amiens, rech. en vue d'élevage, Scarabéides vivants, en particul. *Chelotrupes*, *Ceratophyus*, *Ahermodontus*, *Chaetonyx*, *Amphicoma*, *Pachypus* et genres de Coprophages tropicaux.

— Kurt KERNBACH, Berlin W 30, Habsburgerstr. 8 (Rép. fédér. allemande), recherche *Sphinx pinastri* ♂ de div. régions de France avec habitats précisés, toutes qualités.

— D. B. BAKER, 29, Munro Road, Bushey, Herts (Angleterre), ach., éch., détermine *Apidae* (Hym.) d'Europe, d'Afr. du Nord et d'Asie. De France, recherche particulièrement Apides du Sud-Ouest.

— J. J. LE MOIGNE, 14, rue Le Guyader, 29 S - Tréboul-Douarnenez, dés. éch. Coléopt. bretons contre Col. du Sud, de l'Est ou pays voisins.

— G. TEMPÈRE, 234, cours du Génl de Gaulle, 33 - Gradignan, déterminerait volontiers tous Curculionides capturés en Corse, munis d'indications de localités assez précises.

— J. DENIS, rue du Marais, 85 - Longeville (Vendée), recevr. avec intérêt Araignées (en alcool 70°) provenant de Vendée avec mention lieux, dates, et si possible biotopes.

— Spéléo-Club de la S.C.E.T.A., P. MARÉCHAL, r. Sauter-Harley, Issy-les-Moulineaux, rech. corresp. p. éch. fossiles. Rég. prospectées : Bassin de Paris et Aveyron.

— R. VIELES, REP, 58, Bd Maillot, Neuilly (Seine), rech. ouvrages anciens sur entomologie et botanique avec planches couleurs ; Revue *Biospeologica* ; PLANET et LUCAS, Pseudolucanes ; JUNG, Bibliographica coleopterologica.

— R. DAJAZ, 4, rue Herschel, Paris (VI<sup>e</sup>) (Dan. 28-14), recherche Coléoptères Clavicornes de France et régions voisines (surtout régions méditerranéennes et montagneuses).

— DUFOUR, 255 les Gateaux, 03 - Moulins, cède stock important Coléopt. et Lépidopt. français ; ach. et éch. exotiques.

— Cl. R. JEANNE, 306, cours de la Somme, Bordeaux (Gironde), recherche Carabiques Europe et Afrique du Nord et littérature s'y rapportant : offre en échange Coléoptères principalement Pyrénées, Massif Central et Aquitaine.

— P. RAYNAUD, 12, rue Lacour, 06 - Cannes, recherche tous *Orinocarabus*, *Hadrocarabus*, *Oreocarabus* à l'état frais. Offre *Carabus* divers, dont *solieri* et var. et, exceptionnellement, *lemoulti* pour séries importantes. Echange (de préférence) ou vend : collection de Carabiques, y compris larves (env. 80 sp en 12 cartons) ainsi que collection de larves de *Carabus* d'élevage. Faire offres.

— G. BESSONNAT, Bât. G, Résidence Concorde, 13 - Marignane, recherche Insectes, Arachnides et Myriapodes à l'état fossile ainsi qu'ouvrages afférents.

— J. RABIL, 82 - Albias (Tarn-et-Gar.) précise qu'il ne fait pas d'échanges, ses doubles étant réservés à quelques amis et à ses déterminateurs.

— E. VANOBBERGEN, 51, rue de la Liberté, Drogenbos, Brabant (Belgique). dés. éch. Coléoptères, spécialement. *Carabidae*, *Elateridae*, *Cerambyc.* Recherche ttes public. s. *Carabidae* (en part, *C. arvensis*).

— Chr. VANDERBERGH, 67, avenue du 11 novembre, 94 - Le Perreux, cherche à rassembl. documents, conseils, renseignements ordres sur Amériq. tropic. surtout Antilles, leur faune marine et leurs Coléopt.

— J. P. BEN, impasse du Rohou, 29 S - Douarnenez, rech. corresp. pour éch. Coléopt. et Lépidopt. Pyrén. Mas. centr., rég. médit., Landes, contre faune bretonne.

— M. MOURGUES, 9, Lot-Chaillou-Catala, Terres-Blanches, 34 - Montpellier, échangerait Coléoptères.

— G. TIBERGHEN, Closerie de Tamamès II, entrée « Jaizquibel », av. de Tamamès, 64 - Biarritz, rech. pour étude Chrysomélides des groupes *Clytrinae*, *Cryptocephalinae* et *Galerucinae*, et des genres *Chrysomela* et *Chrysochloa*, de France continentale et de Corse ; rech. ouvr. et separ. s'y rapportant. — Pour étude systématique du genre, dés. en communication tous *Clytra* paléarctiques, prépar. ou non, de coll. partic. ou de Muséum de prov.

— Dr. M. VASQUEZ, 95, bd. Mohamed V, 2<sup>e</sup> ét., Casablanca (Maroc), coll. moyennement avancé, rech. *Elateridae* et toute littérature sur cette famille. Offre Coléopt. du Maroc.

— H. NICOLLE, Saint-Blaise, par Vendevre (Aube), achèterait Lamellicornes (surtout coprophages) par lots, chasses ou collections.

— Le G. E. P., CAI-UGET, Galleria Subalpina, 30, Torino (Italie), éch. Ins. tous ordres europ. et exot.

— H. HARANT et A. DELAGE, Faculté de Médecine, Montpellier (Hérault) échangeraient Diptères Phoridés et détermineraient Phoridés paléarctiques de préférence envoyés en alcool.

— N. THIBAUDEAU, Villeneuve de Chavagné, 79 - La Crèche, recherche Insectes à mimétiques, tous ordres, du monde entier et littérature s'y rapportant (tirages à part, petits mémoires, etc.). Achats ou échanges suivant offres.

— M. TARRIER, La Châtaigneraie, 06 - La Bolline-Valdebloure, achète, vend, échange *Carabus*, *Cychrus*, *Calosomes*, *Ceroglossus* et *Pamborus* du monde entier.

— G. DONCHEZ, 57 av. du Quesnoy, 59 - Cambrai, désirerait connaître noms, dates et localités d'*Aphodius* capturés dans les départements 59, 62, 02, 08, 80, 76 et 60.

— A. DUFOUR, 28, rue Jenner, 03 - Yzeure, désire échanger tous *Carabus* France-Europe ; offre *Percus villai*, *Carabus* groupe *solieri*, etc. et sp. communes Centre France contre similaires toutes régions. Rech. Col. et Lépidop. exot. Vends 1 mygale et 2 vol. « Morphos Am. S. Le Moul et Réal ».

— G. ALZIAR, 76<sup>bis</sup>, Bd. Pasteur, 06 - Nice, rech. Ins. tous pays (lots, collections, chasses), dét. ou non, fam. Curcul., Anthrib., Brenthides, Céramb. ; Dipt. Culicides ; Lép. Lemonyides, Lasiocamp. et Sphingides et ouvrages (monographies, t.-à-part) concernant ces fam.

— H. CLAVIER, Lycée C.E.S. Alphonse-Daudet, Bd. J. Ferry, 13 - Tarascon, échange Col. de France, îles et Corse comprises.

— F. Bosc, Verlhac, 82 - Monclar, recherche toutes variétés de Leptures.

— F. CHALUMEAU, B. P. 119, Pointe-à-Pitre, Guadeloupe, offre *Dynastes hercules* ♂ et ♀ contre sp. équivalentes ou publications intéressant Antilles (faune, flore). Offre *Sphingidae* contre *Sphingidae* S. et Centre Amérique.

— R. RUSSIER, céderait collection 3000 Papillons France classés, étiquetés (80 cartons). Tél. 548-98-55 matin.

— R. FERLET, B.P. 6036, Montpellier St-Clément (34) recherche Lép. Rhopalocères européens, achat ou éch., contre sp. méridionales. Intéressé par toutes sp. *Charaxes* et *Parnassius*.

— J. MINET, Le Méridien, 11, rue Emile Dubois, 75 - Paris XIV<sup>e</sup>, serait reconnaissant connaître captures *C. auronitens* français pattes et palpes noirs et littérature correspondante.

— Dr P. SCHURMANN, A-9020 Klagenfurth, Beethovenstrasse 46/II, Autriche, recherche correspondants pour échange bons Cérambycides paléarctiques.

— STÉ SCIENCES NAT., 86, rue de la Mare, Paris (20<sup>e</sup>) recherche, en vue de développer des élevages, du matériel vivant des espèces : *A. tau*, *E. versicolor*, *A. atropos*, *G. isabellae*. Faire offre. Par ailleurs nos catalogues de livres et de matériels seront envoyés sur simple demande.

## La vie des collections

Notre collègue H. NICOLLE (St-Blaise, 10 - Vendevre) nous signale qu'il vient d'acquérir la riche collection de P. JOFFRE. Celle-ci comprend 290 cartons grand format réunissant environ 95 % des espèces de Coléoptères de la France continentale parmi lesquels les Carabiques sont très complets, notamment les cavernicoles qui comptent de grandes raretés.

P. TEOCCHI (Harmas de Fabre, 84 - Sérignan) a pu faire l'acquisition de la collection du regretté A. MÉQUIGNON. Celle-ci, consacrée aux Coléoptères de France dont les familles sont représentées à plus de 95 %, comprend environ 500 cartons. Parmi les groupes auxquels MÉQUIGNON s'était plus particulièrement intéressé, citons les Carabiques, les Scydmaenides, les Elatérides, les *Rhizophagus*... Les Carabiques, les Pselaphides et les Catopides difficiles ont été déterminés ou contrôlés par R. JEANNEL, les Hydrocanthares par le Dr. GUIGNOT, les Hétéroptères par J. THÉRON, les *Hydraena* par J. D'ORCHYMONT, les Curculionides et Scolytides par HUSTACHE, A. HOFFMANN et A. BALACHOWSKY. Une centaine de types et de paratypes se trouvent répartis dans la collection.

« ANTIQUARIAAT JUNK » (Dr. R. SCHIERENBERG et Fils)  
Boîte Postale 5, LOCHEM (Pays-Bas)

cherche, en tant que libraire spécialisé dans le domaine de l'Entomologie, livres, monographies périodiques, etc., contre paiement ou échange.

Envoyez-nous vos listes. Prix intéressants, réponses rapides.

Catalogue sur demande

## Comité d'études pour la Faune de France

Les entomologistes dont les noms suivent ont bien voulu accepter d'étudier les matériaux indéterminés des abonnés à « L'Entomologiste ». Il est bien évident qu'il s'agit là d'un très grand service qui ne peut pas prendre le caractère d'une obligation. Nos abonnés devront donc s'entendre directement avec les spécialistes avant de leur faire des envois ; mais nous ne pouvons pas ne pas insister sur la nécessité qu'il y a à n'envoyer que des exemplaires *bien préparés, et munis d'étiquettes de provenance exacte*, cet acte de politesse élémentaire allégera la tâche des spécialistes. D'autre part, l'usage veut que les spécialistes consultés puissent conserver pour leur collection des doubles des Insectes communiqués.

*Carabides* : G. COLAS, 45 bis, rue de Buffon, Paris (V<sup>e</sup>).

*Cicindélides* : D<sup>r</sup> E. RIVALIER, 26, rue Alexandre-Guilmant, Meudon (S.-et-O.).

*Staphylinides* : J. JARRIGE, 20, rue Gustave Courbet, 77 - Ozoir-la-Ferrière.

*Psélaphides, Scydménides* : D<sup>r</sup> Cl. BESUCHET, Muséum d'Histoire naturelle de Genève (Suisse).

*Dytiscides, Haliplides et Gyrinides* : C. LEGROS, 119, avenue de Choisy, Paris (XIII<sup>e</sup>).

*Hydrophilides* : C. LEGROS, 119, avenue de Choisy, Paris (XIII<sup>e</sup>).

*Histeridae* : Y. GOMY, B.P. 975, Saint-Denis, Ile de la Réunion, 974.

*Malacodermes* : R. CONSTANTIN, 1, square des Aliscamps, Paris (16<sup>e</sup>).

*Halticinae* : S. DOGUET, 182, avenue de la République, Fontenay-sous-Bois (Seine).

*Clavicornes* : R. DAJOZ, 4, rue Herschel, Paris (VI<sup>e</sup>).

*Catopides* : D<sup>r</sup> H. HENROT, 7, avenue Foch, Paris (XVI<sup>e</sup>).

*Cérambycides* : A. VILLIERS, 45 bis, rue de Buffon, Paris 5<sup>e</sup>. — P. TEOCCHI, Harmas de Fabre, 84 - Sérignan (adultes et larves).

*Elatérides* : A. IABLOKOFF, R. de l'Abreuvoir, 77 - Héricy (S.-et-M.).

*Ténébrionides* : P. ARDOIN, 20, rue M<sup>al</sup>. de Lattre de Tassigny, 33-Arcachon.

*Buprestides* : L. SCHAEFER, 19, avenue Clemenceau, Montpellier (Hérault).

*Scarabéides Coprophages* : H. NICOLLE, à Saint-Blaise, par 10 - Vendevre (Aube).

*Scarabéides Lucanides* : J. P. LACROIX, 7, allée des Prés de Renneuil, 78 - Noisy-le-Roi.

*Scarabéides Cétonides* : P. BOURGIN, 15, rue de Bellevue, Yerres (S.-et-O.).

*Curculionides* : J. PÉRICART, 10, rue Habert, 77 - Montereau.

*Scolytides* : J. MENIER, Laboratoire d'Entomologie du Muséum, 45, rue de Buffon, Paris (V<sup>e</sup>).

*Larves de Coléoptères aquatiques* : H. BERTRAND, 6, rue du Guignier, Paris (XX<sup>e</sup>).

*Macrolépidoptères* : J. BOURGOGNE, 45 bis, rue de Buffon, Paris (V<sup>e</sup>).

*Géométrides* : C. HERBULOT, 31, avenue d'Eylau, Paris (XVI<sup>e</sup>).

*Orthoptères* : M. DESCAMPS, 45 bis, rue de Buffon, Paris (V<sup>e</sup>).

- Hyménoptères* : Ch. GRANGER, 26, rue Vineuse, Paris — D. B. BAKER (F.R.E.S.), 29, Munro Road, Bushey, Herts (Grande-Bretagne). *Apidae*.
- Plecoptères* : J. AUBERT, Conservateur au Musée zoologique de Lausanne, Suisse.
- Psoques* : BADONNEL, 4, rue Ernest-Lavisse, Paris (XII<sup>e</sup>).
- Diptères Simuliides* : P. GRENIER, 96, rue Falguière, Paris (XV<sup>e</sup>).
- Diptères Mycétophilides* : L. MATILE, 45<sup>bis</sup>, rue de Buffon, Paris (V<sup>e</sup>).
- Diptères Phorides* : H. HARANT et A. DELAGE, Faculté de Médecine, Montpellier (Hérault).
- Diptères Chironomides* : F. GOUIN, Musée zoologique, Strasbourg.
- Diptères Chloropides* : J. D'AGUILAR, Station centrale de Zoologie agricole, route de Saint-Cyr, Versailles (S.-et-O.).
- Diptères Phlébotomides et Acariens Ixodites* : Dr COLAS-BELCOURT, 96, rue Falguière, Paris (XV<sup>e</sup>).
- Cochenilles (Homoptera-Coccoidea)* : A. S. BALACHOWSKY et M<sup>me</sup> D. MATILE-FERRERO, Laboratoire d'Entomologie, Muséum, 45, rue de Buffon, Paris (V<sup>e</sup>).
- Aptérygotes* : Cl. DELAMARE-DEBOUTTEVILLE, Muséum, 91 - Brunoy (Essonne).
- Protoures, Thysanoures* : B. CONDÉ, Laboratoire de Zoologie, Faculté des Sciences, Nancy (M.-et-M.).
- Biologie générale, Tératologie* : Dr BALAZUC, 6, avenue Alphonse-Daudet, 95 - Eaubonne (Val-d'Oise).
- Aranéides* : J. DENIS, rue du Marais, 85 - Longeville (Vendée).
- Araignées cavernicoles et Opilionides* : J. DRESKO, 30, rue Boyer, Paris (XX<sup>e</sup>).
- Isopodes terrestres* : Prof. A. VANDEL, Faculté des Sciences, Toulouse (Hte-Gar.).

## Nos correspondants régionaux

Dans l'éditorial du n° 4/5-1971 de *L'Entomologiste*, avait été lancée l'idée de la publication, afin de faciliter les relations entre nos abonnés, d'une liste de correspondants régionaux. Hélas ! cette initiative n'a rencontré, comme on le verra par la liste ci-dessous, qu'un enthousiasme très limité et les courageux volontaires sont peu nombreux. Espérons que leur exemple suscitera un afflux de bonnes volontés !

- P. BERGER, Grande Pharmacie, 06-Vallauris (Coléoptères *Cerambycidae*, *Elate-ridae* et *Buprestidae*).
- H. CLAVIER, Lycée C.E.S. A.-Daudet, bd. Jules Ferry, 13-Tarascon (Coléoptères *Cerambycidae*, *Carabidae*, *Scarabaeidae*, etc.).
- G. COLAS, La Cicadette, chemin Hermitte, Mar Vivo, 83-La Seyne-sur-Mer.
- Cl. HERBLOT, 36, place du Marché, 91-Milly-la-Forêt.
- J. OROUSSET, 55-61, rue de la Mutualité, 92-Anthony.
- G. TEMPÈRE, 234, cours du Général-de-Gaule, 33-Gradignan (Coléoptères *Curculionidae*, *Chrysomelidae*, etc.).

## SOMMAIRE

---

CHASSAIN (J.) et RUTER (G.). — Entomologie et Protection de la Nature. L'extermination de la forêt française : l'exemple de la forêt de Fontainebleau (4 fig.) . . . . .	1
PÉRICART (J.) et TEMPÈRE (G.). — Nouvelles notes sur les Curculionides de Corse (Col.) . . . . .	9
HENROT (H.). — Les étiquettes photographiques de localité (1 fig.).	20
MONCEL (J.). — A propos de <i>Calathus mollis</i> (Còl. Carabidae) et de sa variété <i>erythroderus</i> . . . . .	26
JUNG (A.). — A propos de l' <i>Omophron variegatum</i> var. <i>boiteli</i> (Col. Omophronidae) . . . . .	30
COFAIS (M.). — Un cas tératologique chez <i>Lucanus cervus</i> (3 fig.).	32
LAMBELET (J.). — A propos de <i>Cicindela silvicola</i> et de sa présence en dehors des massifs montagneux dans le Doubs et la Haute-Saône . . . . .	33
FERRAGU (M.). — Excursions entomologiques dans la Sierra de Gredos (Espagne) . . . . .	35
VILLIERS (A.). — <i>In Memoriam</i> : Lucien CHOPARD (1885-1971) . . . . .	38
DES JOURNÉES ENTOMOLOGIQUES A LYON . . . . .	39
PARMI LES LIVRES . . . . .	40
PARMI LES REVUES . . . . .	40
EN VENTE AU JOURNAL . . . . .	41
OFFRES ET DEMANDES D'ÉCHANGES . . . . .	42
LA VIE DES COLLECTIONS . . . . .	44
COMITÉ D'ÉTUDES POUR LA FAUNE DE FRANCE . . . . .	45
NOS CORRESPONDANTS RÉGIONAUX . . . . .	46

*Le Rédacteur en chef*  
A. VILLIERS

*Le Directeur de la publication*  
R. PAULIAN